

Parti Les souverainistes (Opposition)

Uphrem Dave Mafoula a annoncé sa candidature à l'élection présidentielle



«Je place ma candidature sous le signe d'un nouveau départ, un départ vers la justice, la vérité et la renaissance de notre Nation».

(P.3)

C.a.d (Centre d'actions pour le développement)

4.182 violations des droits de
l'homme documentées en 2025,
soit une progression de 131%

(P.5)

Livre

L'essai biographique d'Elie
Mavoungou sur Jacques L.
Opangault présenté au public

(P.11)

CANAL+ CAN

**FIERS ET REUNIS
LA CAN**

**LE DECODEUR HD
1 000 FCFA TTC
A PARTIR D'EVASION**

**POUR TOUT REASONNEMENT
30 JOURS OFFERTS™
A TOUTES LES CHAINES
+ DSTV ENGLISH PLUS**

92 92
© CANAL+ CONGO

**PIERRE DE L'INDUSTRIE
CONGOLAISE DEPUIS
23 ANS**

EXPLOREZ CE QUE L'INNOVATION
AGRO-ALIMENTAIRE A DE MEILLEUR !

GLOBALINE
PÉTILANTE

www.globalinecongo.com

Hotel Saphir

05 628 4245 / 05 543 12 06 /
05 928 4245

contact@hotelsaphirbrazza.com
reservation@hotelsaphirbrazza.com

Fondation Horizon

Projection du film «Jeunes 242. Une génération, un combat», de Katia Mounthault Tatu

Le film documentaire «Jeune 242. Une génération, un combat», de Katia Mounthault Tatu, présidente de la Fondation Horizon, a été projeté en avant-première, samedi 13 décembre 2025, au Mémorial Pierre Savorgnan, à Brazzaville, et ensuite le dimanche 14 à Pointe-Noire. Réalisé par Dan Scott, le talentueux réalisateur congolais. Ce film documentaire d'une durée d'une heure met en lumière des jeunes Congolais engagés dans l'agriculture, l'artisanat, la gastronomie et l'entrepreneuriat, avec pour objectif de promouvoir l'initiative locale, valoriser les talents nationaux et dissuader l'exil périlleux vers un hypothétique eldorado à l'étranger, en démontrant qu'il est possible de réussir et de s'épanouir au Congo. Bref, un documentaire qui montre aux jeunes comment construire leur avenir au plan local.



Anatole Collinet Makosso (au milieu) pendant la projection du film

La projection du film documentaire «Jeune 242» au Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza s'est déroulée sous le haut patronage du Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, en présence d'Irène Marie Cécile Mboukou Kimbatsa, ministre des affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, représentant sa collègue Marie-France Lydie Hélène Pongault, ministre de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, le ministre Emile Ouosso, des diplomates et de plusieurs invités.

Tourné dans plusieurs villes du Congo et de l'étranger (Pointe-Noire, Brazzaville, Dolisie, Paris, Dakar et Shanghai), «Jeune 242» s'inscrit dans une dynamique de valorisation de la jeunesse congolaise, pensée non comme un fardeau social, mais comme un moteur stratégique de développement national. Les protagonistes de «Jeune 242» incarnent au contraire une génération consciente de ces défis et résolument tournée vers l'action. Agriculteurs, menuisiers, chefs cuisiniers, entrepreneurs ou acteurs de l'économie infor-

melle témoignent de la possibilité de réussir localement, par le travail, la créativité et l'engagement. Pour Katia Mounthault Tatu, présidente de la Fondation Horizon et initiatrice du projet, le message est clair: «Notre jeunesse n'est pas un problème à gérer, mais une force à accompagner». Cette conviction traverse l'ensemble du documentaire, qui se veut à la fois comme outil de sensibilisation, support pédagogique et instrument de plaidoyer en faveur de politiques publiques plus inclusives en faveur de la jeunesse.



Katia Mounthault Tatu, présidente de la Fondation Horizon

La soirée a également été marquée par un panel d'échanges réunissant de jeunes artistes et entrepreneurs, notamment Fanie Fayar, Paternie Maestro, Sonia Jaquet et Jenny Mouandzi. Ils ont édifié les jeunes sur les réalités de l'entrepreneuriat au Congo, insistant sur la diversité des opportunités existantes et sur la nécessité de structurer les initiatives, de se former et de s'organiser collectivement. En filigrane, «Jeune 242» interroge le dilemme «rester ou partir» et propose une troisième voie: partir pour se former, revenir pour construire. En raison de son caractère pédagogique, ce film documentaire doit être projeté dans les collèges et les lycées.

Joseph MWISSI NKIENI

Tribune

Pourquoi des organisations sont appelées sociétés secrètes?

Une société secrète, on en parle ou on en entend parler, mais tout le monde ne connaît pas forcément ce qu'elle renferme réellement en tant qu'organisation. Pourquoi sont-elles dites secrètes.

Que cachent-elles ou ont à cacher?

Une société secrète est une organisation sociale qui demande que ses membres gardent une partie de ses activités et de ses motivations cachées. Il existe, à ce jour, des centaines de sociétés secrètes à travers le monde. Les nombreux écrits y relatifs indiquent que ces sociétés avaient, à l'époque, un but religieux, reposant sur l'initiation, notamment dans l'Egypte antique ou dans les cultes à mystères du monde gréco-romain.

Les premières sociétés secrètes d'ordre politique ont fait leur apparition au Moyen-âge, avec un but parfois révolutionnaire, conspirationniste ou même criminel. Les membres des sociétés secrètes doivent obligatoirement garder leurs activités loin des regards des curieux, des médias et de l'Etat. Ils ont parfois l'obligation de ne pas dévoiler ou de nier leur appartenance au groupe s'il le faut. En plus, ils ont souvent fait le serment d'être les gardiens des secrets de la société. Le terme «société secrète» est souvent employé pour qualifier des fraternités comme la Franc-maçonnerie ou Le Lemba chez les Koongos, qui ont également des cérémonies secrètes, c'est-à-dire, auxquelles le commun des mortels non-membres ne peut assister.

Le terme «société secrète» peut aussi servir à désigner d'autres organisations allant de la fraternité estudiantine aux organisations mystiques décrites dans des théories de conspiration puissantes, dotées de services financiers et politiques qui leur sont dédiés, un rayonnement mondial et parfois des croyances sataniques. Ces associations clandestines cachent leurs fins, leurs moyens, leur organisation et les noms de leurs membres au monde extérieur. Il existe aussi des sociétés secrètes qui ont prospéré tout au long de l'histoire et qui comptent, dans leurs rangs, des pères fondateurs et des membres de grandes familles royales. Les membres (le plus souvent des hommes) ont été recrutés pour rejoindre les



Par Dieudonné Antoine-Ganga

(Suite en page 3)

R.p.d.h (Rencontre pour la paix et les droits de l'homme)

Améliorer l'environnement des organisations de la société civile

Des O.n.gs congolaises ont formulé, le 12 décembre 2025, à Pointe-Noire, une série de recommandations visant essentiellement la mise en place d'un cadre favorable à leurs activités au Congo, en raison des enjeux de l'heure. Ces recommandations ont été émises à l'occasion d'une réunion d'échanges entre responsables de ces O.n.gs qui a eu lieu au siège de la R.p.d.h (Rencontre pour la paix et les droits de l'homme)

Selon Franck Loufoua-Bessi, chargé des programmes de la R.p.d.h, qui a supervisé les travaux, les échanges interviennent dans le cadre de l'achèvement de la première année du Projet «Système de l'Union européenne pour l'environnement favorable». Financé par l'Union européenne, ce programme, qui a été lancé en 2024 par un groupe de six O.n.gs, consiste à «l'évaluation de l'environnement favorable à la société civile dans 86 pays du monde, dont la République du Congo». Les premières activités ont ainsi permis, entre autres, de réaliser «un dialogue inclusif



Photo de famille des responsables des O.n.gs au siège de la R.p.d.h.

entre organisations de la société civile sur l'évolution de l'environnement favorable», d'effectuer «la mise en place d'un réseau local d'une tren-

taine d'O.n.gs, et l'adoption d'une méthodologie de surveillance inclusive». Ces activités ont permis d'aboutir à plusieurs résultats

dont la nécessité de «faciliter la collecte des informations sur le contexte. Ceci devrait appuyer le plaidoyer de l'organisation, conformément aux principes de favorabilité,

à savoir: respect et protection des droits et libertés fondamentales; cadre légal et réglementaire favorable à la société civile, ressources

accessibles et durables; ouverture et réactivité de l'Etat; culture publique et discours sur la société civile favorables; accès à un environnement numérique sécurisé».

«C'était une manière, tous les trimestres, de pouvoir donner un aperçu de la situation qui prévaut dans notre pays. Est-ce que la situation avance vers l'amélioration ou est-ce qu'elle va vers la détérioration», s'est interrogé Franck Loufoua-Bessi. Il ressort de cette réunion que beaucoup reste à faire. Les participants représentant dix O.n.gs dont la Commission justice et paix (C.j.p) de l'Archidiocèse de Pointe-Noire et cinq organes de presse ont ainsi suivi une formation sur le thème: «Se réapproprier la méthodologie du Mécanisme d'alerte précoce (Map)».

Les travaux en ateliers ont abouti aux recommandations suivantes: «Renforcer

en continu les capacités des membres du réseau au niveau local»; «améliorer la collaboration en interne entre membres du réseau»; «renforcer le partage des expériences»; «sensibiliser un public large sur les enjeux du projet» et «faire un plaidoyer auprès des autorités pour la création d'une institution dédiée au financement public des O.n.gs pour réduire la dépendance au financement extérieur». Dans un contexte congolais marqué par des menaces de toutes sortes subies par certains activistes de la société civile et surtout à la veille d'un moment crucial à savoir la présidentielle de mars prochain, ces échanges auront valu leur pesant d'or. Un environnement favorable à la société civile est un cadre (juridique, politique, économique, social) qui permet aux O.n.gs de mener librement leurs activités, de participer pleinement à la vie publique, d'accéder aux ressources et de contribuer à l'intérêt général.

John NDINGA NGOMA

Parti Les souverainistes (Opposition)

Uphrem Dave Mafoula a annoncé sa candidature à l'élection présidentielle

Au cours d'un rassemblement aux allures d'un meeting en salle, samedi 13 décembre 2025, à l'Hôtel Saint François de Paul, à Brazzaville, Uphrem Dave Mafoula (43 ans), président du parti Les souverainistes (opposition), a publiquement annoncé sa candidature à l'élection présidentielle de mars 2026. «Je place ma candidature sous le signe d'un nouveau départ, un départ vers la justice, la vérité et la renaissance de notre Nation», a-t-il déclaré dans son discours de circonstance, dans une salle enthousiaste, devant des représentants des partis d'opposition, comme Cyr Rodrigue Malanda, Cédric Castellin Balou, la délégation représentant Destin Gavet, etc. C'est pour la deuxième fois que le jeune opposant part à la conquête du fauteuil présidentiel, après une première tentative en 2021.

Uphrem Dave Mafoula rêve d'incarner, en mars 2026, la vraie alternance démocratique au Congo. Et pour cela, il compte sur la jeunesse. «Lors des mbongui tours, j'ai senti se lever une force immense: celle de millions de Congolaises et de Congolais qui partagent la conviction que rien n'est irréversible et qu'aucun obstacle n'est insurmontable pour un peuple résolument engagé sur la voie de sa liberté. Et c'est ici que je rappelle à chaque garçon et fille du Congo, notre devoir envers la Nation, car nous portons sur nos épaules la responsabilité de faire en sorte que l'expérience douloureuse des 40 ans du Président Sassou-Nguesso s'arrête en mars 2026, parce que notre pays mérite mieux et parce qu'il a la capacité d'accomplir davantage; parce qu'il est scandaleux que dans un pays doté de ressources aussi abondantes, tant de nos jeunes soient privés d'emplois; parce que le Congo ne peut plus attendre; parce que l'histoire nous appelle à tourner la page des quarante années de difficultés, d'immobilisme et de renoncement», a dit le candidat à l'élection présidentielle.

Uphrem Dave Mafoula, qui promet d'indemniser les familles victimes des drames



Uphrem Dave Mafoula, candidat à l'élection présidentielle



Une vue de l'assistance au meeting en salle d'Uphrem Dave Mafoula.

qui ont déchiré le pays, comme dans le Pool et le drame du 4 mars 2012, apurer les pensions des retraités et rétablir la bourse aux étudiants, se positionne comme

le candidat du renouveau: «Notre pays a besoin d'une République nouvelle fondée sur la souveraineté populaire et la maîtrise collective de son destin. Les crises

accumulées, l'usure des institutions, l'absence de vision durable et la personnalisation du pouvoir ont progressivement affaibli l'Etat. Elles ont fragmenté le vivre ensemble, épuisé la confiance civique et limité la capacité de la nation à exercer pleinement sa liberté d'action. Dans ces conditions, la refondation républicaine ne relève plus d'un choix mais d'une nécessité stratégique pour restaurer l'autorité publique préserver l'unité nationale et garantir la continuité de l'Etat. Il est, donc, indispensable que chacun de nous prenne pleinement conscience de la portée de ce moment pour soi, pour nos enfants et pour l'avenir de la Nation».

L'opposant assure qu'il est prêt à franchir ce cap: «Et moi, je suis prêt; prêt à rendre au peuple congolais la liberté qui lui revient; prêt à rétablir une démocratie apaisée et crédible; prêt à assurer une redistribution équitable de

notre richesse nationale, afin d'améliorer durablement les conditions de vie de chacun».

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

(Suite de la page 2)

sociétés secrètes telles que les Templiers, les Francs-maçons, les Illuminati, les «Kull and Bones» et les Bilderberg. Il s'agit là des sociétés secrètes qui se sont bâti une réputation bien solide, parce que très connues dans le monde. Le Bildeberg est présenté comme la conférence la plus secrète du monde et un cercle d'influence très puissant. Le groupe Bilderberg se réunit à partir de jeudi pour trois jours à Turin, en Italie. Depuis 1954, ce club ultra-fermé reçoit du monde politique et économique sans que rien ne filtre de leurs échanges, charriant fantasmes et théorie du complot.

Parmi les sociétés secrètes les plus fréquemment accusées de complotisme, l'on retrouve notamment les Francs-maçons, les Illuminati et la Cabale. La Franc-maçonnerie a été entourée à travers les siècles et continue à l'être de nos jours, de spéculations et de controverses. L'obédience maçonnique au monde au niveau de la Franc-maçonnerie est la Grande-loge unie d'Angleterre. C'est la plus importante avec quelques 600 mille membres dans le monde.

En fait, l'on peut distinguer deux sortes de sociétés secrètes: les sociétés secrètes politiques, c'est-à-dire des associations subversives, «justicières», dont l'action vise des organismes officiels ou le plus souvent, le pouvoir en place (les Carbonari ou le Ku Klux Klan), et les sociétés secrètes «initiatives». Ces dernières,

au contraire des précédentes, ne cherchent nullement à dissimuler leur existence, sauf quand elles sont persécutées. Leurs lieux et réunions, leurs doctrines, leurs statuts et, bien souvent, les noms de leurs membres sont connus des pouvoirs publics. Ces groupements ne peuvent donc pas être tenus secrets, d'un point de vue extérieur et formel.

Par ailleurs, l'on dénombre divers types d'organisations qui fonctionnent comme des sociétés secrètes ou qui sont parfois considérées comme telles. C'est le cas, par exemple, des fraternités estudiantines, des organisations criminelles telles que la Mafia, des organisations politiques, des organisations terroristes comme Al Qaida, l'Etat islamique ou encore Boko Haram, des sectes, etc.

Chez nous au Congo, il existe bel et bien des sociétés secrètes, telles que la Franc-maçonnerie, la Rose-Croix, les Anzimbabes, le Lemba, qui a complètement disparu. Lesdites sociétés secrètes ne sont pas ouvertes au public ou au premier venu et les intégrer appelle à remplir strictement des critères bien définis. C'est pourquoi l'opacité qui les entoure avec leurs pratiques, justifie leur caractère secret. Ce qui alimente légitimement les suspicions et les spéculations. Comme le dit la Bible, ces sociétés, par mesure de prudence peut-être, n'osent pas jeter leurs «perles aux porcs». Doit-on leur en vouloir?

Dieudonné ANTOINE-GANGA.

Editorial

Le social !

Le point important de l'actualité nationale, la semaine dernière, nous est venu de la dernière session du Comité national économique et financier, dirigé par le ministre des finances, du budget et du portefeuille public, Christian Yoka. Ce dernier nous rassure que l'économie nationale poursuit «une trajectoire encourageante», mais qui demeure encore «fragile». Avec l'année qui s'achève, le taux de croissance de notre P.i.b (Produit intérieur brut) table à 2,8%, contre plus de 1,5% en 2024. Tout ça, c'est positif et effectivement encourageant.

Mais, l'économie ne saurait se dissocier du social, c'est-à-dire «ce qui est construit par l'homme et pour l'homme, en tant qu'être collectif». Si le P.i.b a connu une nette progression au cours de cette année qui s'achève, on peut aussi relever qu'au cours de la même année, le social ne semble pas avoir suivi la même tendance haussière. Au contraire, on peut même parler de dégradation, au regard de l'avalanche des grèves dans le secteur public. L'Université Marien Ngouabi, l'établissement académique d'Etat, est en arrêt de travail depuis bientôt un mois, dans l'indifférence générale. Jusque-là, le gouvernement nous avait habitués à une certaine promptitude dans le dialogue social. Il donne maintenant l'impression d'être excédé, dépassé par les événements qu'il regarde de loin. On peut donc se demander quelle est cette économie qui progresse, sans impact significatif sur le monde du travail?

Le ministre des finances se réjouit de ce que le pays a retrouvé sa crédibilité sur le marché financier international où, début novembre dernier, il a réalisé une importante opération de levée de fonds. Mais, quel est l'impact de cet apport financier sur le social des Congolais, quand on voit par exemple les opérateurs économiques nationaux, c'est-à-dire l'élite congolaise en matière d'action économique, venir s'affaler au Ministère des finances, comme «les misérables» de Victor Hugo (roman), pour réclamer leur dû? Quel développement le Congo espère-t-il, en réduisant à la misère ses élites (universitaires, opérateurs économiques, travailleurs, étudiants)? Entendre qu'il y a la grève dans les hôpitaux devrait mettre mal à l'aise nos dirigeants. Chez nous, c'est devenu normal que les hôpitaux soient en grève. Tout est devenu justifiable: même les pénuries d'eau courante dans les grands centres urbains, 65 ans après l'indépendance. Comment alors parler de bien-être des populations?

Voilà le paradoxe auquel nous faisons face, entre l'économie et le social. Une croissance économique sans impact social se réduit à une somme nulle. Car, le but de toute politique de développement, c'est évidemment le bien-être des populations. Bien-être! Et le thermomètre de cet objectif est entre les mains des populations elles-mêmes. C'est à elles de dire: «Ça va; ça va mieux; ça va aller; ça va de plus en plus mieux; c'est bon pour le panier de la ménagère...». Comme le malade devant le médecin. Jamais le médecin ne va vanter l'efficacité de son traitement à travers les discours. C'est quand son malade guérit et reprend ses occupations quotidiennes, que le médecin peut alors vanter son traitement et sa manière de l'administrer. C'est cela, la gestion axée sur les résultats.

On ne le dira jamais assez, notre pays, sous la houlette du Président de la République, réunit les atouts fondamentaux pour son développement: stabilité institutionnelle; sécurité; paix; fonctionnement des services étatiques; administration; commerce, etc. Reste la question de l'homme, dans ses dimensions éthique et de compétence. Même les marxistes avaient dit: «L'homme qu'il faut à la place qu'il faut». Ce que les économistes de la fin du 20^{ème} siècle ont traduit par la G.a.r (Gestion axée sur les résultats).

Comment va-t-on expliquer que d'un côté notre économie est en croissance et que de l'autre, la situation sociale de notre université, de nos opérateurs économiques, de nos hôpitaux, bref de nos travailleurs est en dégradation? Forcément, la croissance économique doit entraîner l'amélioration du social. Pour cela, les gouvernants doivent lutter non pas seulement contre la corruption, mais aussi contre la médiocrité.

L'HORIZON AFRICAIN

A.r.d (Alliance pour la république et la démocratie)

Le colloque national de l'opposition sur la gouvernance électorale a eu lieu

Le colloque national de l'opposition congolaise de l'intérieur et de la diaspora s'est tenu, les 12, 13, 15 et 16 décembre 2025, à Brazzaville, sous le patronage de Mathias Dzon, premier secrétaire de l'U.p.r.n (Union patriotique pour le renouveau national) et président en exercice de l'A.r.d (Alliance pour la république et la démocratie), une plateforme de l'opposition regroupant plusieurs partis. La cérémonie d'ouverture, le vendredi 12 décembre, a été marquée par trois allocutions. Il y a eu le mot de présentation du colloque lu par Dacy Elo, la lecture du message des membres de la diaspora signataires de la lettre ouverte au Président de la République du 2 juillet 2025, et le discours de circonstance de Mathias Dzon qui a ouvert les travaux.

Le colloque national de l'opposition congolaise de l'intérieur et de la diaspora, qui s'est tenu au siège de l'U.p.r.n, à Ouenzé, le cinquième arrondissement de Brazzaville, avait à son ordre du jour «la gouvernance électorale, la crise multidimensionnelle, l'insécurité galopante, l'explosion de l'intolérance politique et la dérive autoritaire du pouvoir au Congo-Brazzaville». Ouvert aux forces politiques et sociales qui œuvrent pour une alternance politique et démocratique au Congo, il a surtout rassemblé les cadres des partis membres de l'A.r.d. Dans leur message, les leaders de la diaspora congolaise en France affirment que «l'élection présidentielle de mars 2026 ne constitue pas une priorité pour les Congolais et ne doit pas se tenir dans le contexte actuel. C'est pourquoi, conformément à notre lettre ouverte du 2 juillet 2025, nous invitons so-



Mathias Dzon, président de l'A.r.d.

lennellement le Président de la République, en sa qualité de garant de la Constitution, de l'unité nationale et de la paix civile, à faire prévaloir deux urgences républicaines majeures: la convocation immédiate d'un vrai dialogue politique national, inclusif, sans exclusion aucune, afin de définir ensemble les mesures fortes permettant une

sortie pacifique et durable de la crise multidimensionnelle», le «dialogue politique national inclusif devant déboucher sur une transition politique consensuelle et apaisée», et «la libération sans conditions de tous les prisonniers politiques, notamment le général Jean-Marie Michel Mokoko, l'ancien ministre André Okombi Salissa», pour

«l'apaisement du climat politique et social».

Fidèle à lui-même, Mathias Dzon a dressé un tableau très critique de la gouvernance du pays et dénoncé les anti-valeurs qui gangrèment l'espace. «Toutes les valeurs cardinales qui fondent la République sont totalement bafouées. A tous les étages de la société, l'argent facile est devenu le moteur de l'action», a-t-il déclaré.

En matière de gouvernance électorale, il a appelé à un report de l'élection présidentielle, pour procéder à la réforme de la Commission électorale indépendante, pour qu'elle regroupe de manière équilibrée, les représentants des différentes tendances politiques dans le pays, avec la mise en place de mécanismes garantissant une compétition électorale équitable. «Nous allons formuler des propositions concrètes que nous soumettrons à toutes les parties, y compris au Président de la République, pour améliorer le cadre de cette élection», a-t-il promis. Un communiqué final a sanctionné ledit colloque, assorti de 26 propositions de projets de décrets visant l'organisation consensuelle des élections. Selon les organisateurs, ils seront transmis au Président de la République, c'est leur contribution à l'organisation d'un dialogue inclusif.

Urbain NZABANI

informations des branches locales de la C.r.c, les pluies des 18 et 19 novembre 2025 ont provoqué des inondations, ensablement et phénomène d'érosion qui ont touché plus de 61.500 personnes, soit 12.500 ménages. A Brazzaville, 7.035 ménages sont affectés dans les arrondissements de Talangai, Mfilou et Madibou,

C.r.c (Croix-Rouge congolaise)

Enfin, l'assistance aux victimes des inondations de novembre dernier

Le lancement de l'opération d'assistance aux victimes des inondations à Brazzaville et à Pointe-Noire, a eu lieu samedi 13 décembre 2025, lors d'une cérémonie à l'Hôtel Saint François de Paul. Édouard Mbenko Kifoumba, trésorier général de la C.r.c, a présidé cette cérémonie, au nom du président national, en présence de Laurent Tabet, premier conseiller, chef de section finances, contrats et audit, à la délégation de l'Union européenne, qui a assuré le financement de cette opération, du secrétaire général, Gabriel Goma-Mahinga, et du représentant du C.i.c.r (Comité international de la Croix-Rouge), sans oublier le représentant du Ministère des affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire.



L'équipe de la C.r.c et le représentant de l'Union européenne.

Des pluies diluviennes exceptionnelles ont provoqué des crues soudaines et de graves inondations, dans les Départements de Brazzaville et de Pointe-Noire, en novembre dernier, entraînant d'importants dégâts humains et matériels. On comptait environ 50 mille personnes touchées, 22.842 évacués et 55 blessés, selon la C.r.c. Des

milliers de maisons ont été partiellement ou totalement détruites, plusieurs axes routiers endommagés et des milliers de familles se retrouvent sans-abris et sans moyens de subsistance. La plupart des familles sinistrées sont hébergées chez des voisins, d'autres ayant tout perdu, se sont réfugiés chez des proches dans d'autres quartiers et vivent

dans des conditions précaires. La C.r.c a déployé en urgence 60 volontaires (30 à Brazzaville et 30 à Pointe-Noire) pour les opérations de secours et l'évaluation rapide des sinistres. Au regard des données du Ministère des affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, croisées aux

à Pointe-Noire, 5.305 ménages sont touchés dans les arrondissements de Lumumba, Mvoumvou, Tie-Tie et Loandjili. Cinq blessés sont recensés dont un à Brazzaville et quatre à Pointe-Noire. L'opération d'assistance dure trois mois.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

PROPOS D'ÉTAPE

L'oubli de soi

On s'interroge toujours sur l'incapacité de certains pays africains à assurer un développement harmonieux de leur société. Alors que la densité en neurones ne cesse d'augmenter dans ces pays, on remarque en même temps un recul dans leur capacité à construire des conformités responsables et durables.

Ainsi, les ingénieurs ne savent plus construire des infrastructures; les urbanistes ne savent plus créer des nouveaux quartiers, sans compter que dans les anciens, il y a belle lurette que les ordures, les eaux pluviales, les caniveaux et les routes ont reçu la visite d'un agent municipal.

Ainsi, les îlots de prospérité émergent ici et là, tandis qu'en même temps, la paupérisation du grand nombre bat tous les records. Pourtant, ce ne sont pas des économistes et autres financiers qui manquent, pour concevoir et gérer la prospérité nationale. Ainsi, des textes réglementaires des très hautes autorités sont «cassés» par des juridictions judiciaires, alors qu'à l'évidence, ce rejet était inéluctable. Comment les juristes chevronnés de céans n'ont pas pu éviter aux dignitaires un tel affront?

Comment expliquer une telle entropie? Il est démontré qu'il existe une relation entre la psychologie et la politique, en ce sens que les processus psychologiques influencent la prise de décision chez les politiques. Par exemple, l'orgueil, le complexe de supériorité ou la suffisance conduisent à des résultats contrastés, alors que l'intelligence collective, ce que Hélène Landemore appelle «la raison démocratique», produits de bons résultats pour la société.

Il en est ainsi aussi de l'oubli de soi. Oui, l'oubli de soi: «se connaître, s'apprécier, à quoi bon si c'est pour rester à faire des ronds narcissiques autour de son petit nombril»? S'oublier, pour s'occuper des attentes des autres; s'oublier, pour se mettre au service de l'autre, c'est la voie royale de lutte contre les égoïsmes, contre le mal-développement, contre les décisions arbitraires.

Prométhée

Comme en lutrin

Nous sommes des pièces uniques dans les mains du Seigneur

Nous vivons une époque où beaucoup doutent d'eux-mêmes et de leur avenir. Pourtant, Dieu reste le Souverain Potier, et nous sommes l'argile entre Ses mains. Il a, pour chacun de nous, un plan précis, une vision parfaite. Comme le potier, Il façonne, corrige et modèle avec patience.

L'argile ne résiste pas: elle se laisse former selon la volonté du potier. De même, nous devons nous soumettre à Dieu et à son œuvre en nous. Nos dons et nos talents servent à accomplir son dessein, mais ils doivent être purifiés. Pour cela, Dieu nous fait passer par le feu: les épreuves et les brisements. Ces moments douloureux fortifient notre foi et forgent notre caractère.

Moïse a été transformé dans le désert avant de conduire Israël. David a été formé dans l'humilité avant de régner sur le peuple. Dieu permet ces saisons, pour façonner des cœurs solides et obéissants. Ce n'est pas la souffrance qui détruit, mais la résistance à sa main. Un vrai leader, selon Dieu, est un vase brisé, réparé et rempli par Lui. Car, chaque vie façonnée par Dieu devient une œuvre unique pour sa gloire.

Dr Annick IMBOU

C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de la communication)

Médard Milandou Nsonga invite les journalistes à plus de responsabilité

Le président du C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de la communication) Médard Milandou Nsonga était face aux professionnels de l'information et de la communication de Brazzaville, vendredi 12 décembre 2025, lors d'une rencontre à l'Hôtel Olympic palace. Dans le message qu'il leur a adressé, il les a exhortés à «faire preuve de responsabilité et d'esprit républicain», au moment où notre pays s'appête à organiser, en mars 2026, l'élection présidentielle, dans un contexte marqué la prolifération de «fausses nouvelles» dans les réseaux sociaux.

Le président du C.s.l.c, Médard Milandou Nsonga, a saisi cette opportunité pour présenter le bureau du conseil et les hauts-conseillers. Sur les onze membres, deux étaient absents. Poursuivant son message, il a, ensuite, rappelé les missions de son institution telles que définies par la loi organique, et les principes législatifs et réglementaires qui gouvernent à la liberté de la presse au Congo.

Avec les professionnels des médias de Brazzaville, sa rencontre s'est inscrite dans le cadre des efforts visant à valoriser le rôle des médias et à restructurer le paysage médiatique national. À cette occasion, Médard Milandou Nsonga a invité les journalistes et autres acteurs des médias à faire montre d'un sens élevé de responsabilité, de vigilance et de professionnalisme dans le traitement des événements et des actualités.

Selon lui, le C.s.l.c va vulgariser les directives, pour une couverture médiatique



Médard Milandou Nsonga.



Les hauts-conseillers et les journalistes.

professionnelle et responsable de l'élection présidentielle prévue en mars 2026. Il a annoncé la relance de la campagne d'attribution de la carte de presse qui permettra aux journalistes détenteurs d'accéder aux lieux des meetings et autres événements électoraux.

Insistant sur la prédominance des contenus problématiques dans certains médias en ligne et sur les réseaux sociaux, il a dénoncé la diffusion d'informations

empreintes de haine, d'insultes, de fausses nouvelles et de manipulations. Selon lui, «les auteurs de ces informations n'ont rien à voir avec le journalisme». Il a donc plaidé en faveur de nouvelles règles axées autour de la transparence et d'une éducation renouvelée aux médias.

Concernant le fonds d'appui aux organes de presse, le président du C.s.l.c a annoncé qu'une réflexion sera menée en collabora-

tion avec le Ministère de la communication ainsi que plusieurs associations impliquées dans le secteur de la communication, pour que cette appui arrive aux destinataires. Cette démarche vise à établir les critères d'octroi et les modalités de mise en œuvre de ce fonds

lorsqu'il sera instauré. Cette rencontre avec les professionnels des médias brazzavillois fait suite à celle tenue deux mois plus tôt, le 15 octobre dernier, avec les confrères de Pointe-Noire. Le message du président du conseil n'a donné lieu à aucun échange avec les professionnels de l'information et de la communication qui ont été invités à un apéritif, après une photo de famille.

Roland KOULOUNGOU

C.n.s.s

Bonne nouvelle pour les travailleurs des institutions et structures à budget de transfert

Dans une lettre circulaire datée du 12 décembre 2025, le directeur général de la C.n.s.s (Caisse nationale de sécurité sociale), Evariste Ondongo, demande aux responsables des institutions de la République, des établissements à budget de transfert, des collectivités locales (mairies, conseils départementaux) ainsi que des entreprises publiques de faire parvenir aux guichets de la C.n.s.s, les dossiers de demande de pension de leurs employés admis à la retraite. Ce déblocage fait suite à l'accord obtenu par la C.n.s.s auprès du gouvernement de la République, sur l'apurement de la dette des cotisations sociales de l'Etat employeur. C'est peut-être un des effets de l'eurobond obtenu par le Congo sur le marché financier international, début novembre dernier.

Il faut dire que la C.n.s.s ne traitait plus les dossiers des travailleurs de ces entités, depuis des années, en raison de l'ardoise que l'Etat traînait dans ses cotisations sociales. Et cela a abouti à des drames dans la vie des travailleurs arrivés à l'âge de la retraite. En janvier dernier par exemple, 250 agents retraités de la municipalité de Brazzaville menaient un sit-in bruyant à la mairie, après 11 ans d'attente, pour exiger leur pension. 70 agents retraités de cette catégorie étaient déjà décédés, sans avoir touché leur pension. Il faut espérer que pareille situation ne se reproduise plus dans l'avenir, car chaque travailleur a droit à sa retraite.

Suspension de la grève dans le secteur de la santé

Le 5 décembre 2025, un avis de grève avait été lancé sur toute l'étendue du territoire national par l'intersyndical, suite à l'assemblée générale du 4 décembre. La grève a été déclenchée dès le lundi 15 décembre. Mais, en raison de l'ouverture des négociations avec le gouvernement, notamment le Ministère de la santé et de la population, le même jour, l'intersyndical a été amené à suspendre la grève, conformément à la loi. Ainsi, les travailleurs du secteur de la santé ont été appelés à reprendre le service dès le mardi 16 décembre. Les négociations se tiennent sur la base du cahier des charges de l'intersyndical.

C.a.d (Centre d'actions pour le développement)

4.182 violations des droits de l'homme documentées en 2025, soit une progression de 131%

Le C.a.d a présenté, mardi 9 décembre 2025, au Centre culturel Bana Moyi, dans le premier arrondissement Makélékélé, à Brazzaville, son rapport 2025 sur la situation des droits humains au Congo. Intitulé «Quand le déni des droits humains est au pouvoir», ce rapport de près de 200 pages, illustré d'images entre autres de personnes ayant subi des tortures ou exécutées, de tableaux et des encadrés coloriés, renseigne que le nombre des atteintes aux droits civils et politiques a plus que doublé au Congo, atteignant le nombre de 4.182 cas, soit une augmentation de 131% par rapport à l'année 2024.

Selon le C.a.d, le rapport annuel est essentiel pour informer, alerter et renseigner les populations, les pouvoirs publics et la communauté internationale sur la situation des droits humains au Congo. Pour l'année 2025, les animateurs du C.a.d ont documenté les violations des droits civils et politiques dans 7 départements sur 15, à travers le pays. Chaque cas documenté est présenté avec force détails, notamment les noms des victimes et même des présumés auteurs. C'est un travail d'investigation minutieux, précis et clairement présenté. Il donne un aperçu glaçant et effrayant de ce que

la violence et la brutalité sont au cœur du fonctionnement de la société congolaise. Trésor Nzila Kendet, directeur exécutif du C.a.d, a laissé entendre que la méthodologie utilisée pour documenter les actes de violation des droits humains est rigoureuse. Elle inclut les enquêtes de terrain, les entretiens directs avec les victimes, leurs familles et les témoins et la vérification des faits. Ce qui fait que toutes les allégations enregistrées sur les violations des droits humains ne sont pas systématiquement répertoriées. «Ce rapport se veut un outil de mémoire et un outil de plaidoyer, afin d'avoir une

base de données, pour informer les pouvoirs publics sur les violations des droits humains au Congo», a-t-il affirmé. Selon lui, le Congo demeure soumis à un régime autoritaire. L'analyse comparative des données de 2024, qui étaient de 1.814 cas et celles de 2025 met en évidence une dégradation continue et préoccupante des droits civils et politiques au Congo. Le nombre des atteintes aux droits civils et politiques a plus que doublé, soit une progression de 131%. «Au-delà des chiffres, la répétition des violations, leur intensité et l'impunité persistante des



Trésor Nzila Kendet, directeur exécutif du C.a.d.

auteurs créent un climat de peur, de méfiance et d'injustice au sein de la population», a-t-il poursuivi. Le C.a.d pense que les violations des droits humains ont augmenté cette année à cause de l'opération menée par la D.g.s.p (Direction générale de la sécurité présidentielle), pour éradiquer le phénomène de banditisme armé constitué par les bébés noirs et autres kulunas. «La destruction arbitraire

des maisons d'habitation a condamné des familles entières à être des sans-abris, du jour au lendemain... Cette dynamique a mis en évidence la fragilité institutionnelle du pays: ni le parlement, ni la justice, ni la Commission nationale des droits de l'homme n'ont dénoncé les abus», souligne le C.a.d. Dans les évolutions observées, l'organisation pointe: - les atteintes au droit à la vie: +25%;

- les disparitions forcées: +167%;
- la torture et les mauvais traitements: +205%;
- les détentions arbitraires: +266%.

Seules, les atteintes à l'espace civique sont en recul (-48,3%). «Mais, l'état de la liberté de la presse reste préoccupant», signale le C.a.d, qui évoque aussi une situation inédite de déportation et d'exploitation forcée d'une cinquantaine d'autochtones du District d'Yennellé, vers la localité d'Imese, en RD Congo. «Informées, les autorités locales n'ont pris aucune mesure», précise l'organisation.

Dans son rapport, le C.a.d n'a pas que dénoncé les violations des droits de l'homme. Comme de coutume, il a fait aussi des recommandations destinées à «renforcer l'état de droit, améliorer la protection des droits humains et favoriser un climat de confiance entre citoyens et institutions». Parmi les recommandations, il y a celles sur «la mise en place d'une commission indépendante d'enquête; l'indemnisation des familles ayant vu leurs maisons cassées pour avoir hébergé des bandits».

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Social

Les retards de salaires à l'origine de la multiplication des grèves dans le secteur public

Alors que règne une ambiance ordinaire dans la capitale, Brazzaville, où les citoyens s'adonnent frénétiquement à leurs occupations quotidiennes, affrontant les difficultés devenues leurs lots inséparables comme les coupures d'électricité, les pénuries d'eau courante, les nids de poule, les embouteillages dans la circulation routière, les tracasseries administratives, les connexions Internet qui flanchent ou s'interrompent, etc, une partie du secteur public est en ébullition. A l'instar des personnels municipaux.

Ainsi, après la grève disciplinée qui paralyse le travail à l'Université Marien Ngouabi depuis le 17 novembre 2025, les personnels municipaux de six communes ont suivi le mot d'ordre de grève lancé par l'Union des secrétaires généraux élus des syndicats des mairies du Congo. A la Morgue municipale de Brazzaville, cette grève a pris une tournure dramatique, le vendredi 12 décembre, pour les familles voulant porter leurs parents en terre. Il a fallu l'intervention de la Force publique (police, sécurité civile), pour permettre à quelques familles de retirer les corps et procéder aux cérémonies funèbres. Le samedi 13 décembre, le travail a tout au moins repris à la morgue.

La situation sociale des travailleurs du secteur public, particulièrement ceux des institutions et structures dépendant du budget de transfert de l'Etat connaît des fortunes diverses. Si les fonctionnaires de l'Etat sont régulièrement payés, à la fin de chaque mois, les personnels dépendant des institutions et structures à budget de transfert attendent parfois jusqu'à trois voire quatre mois de suite sans être payés. Raison



Morgue municipale de Brazzaville.

pour laquelle par exemple, les personnels de l'Université Marien Ngouabi, du C.h.u et des hôpitaux réclament toujours la concomitance du paiement de leurs salaires avec ceux des fonctionnaires. Mais, c'est difficile pour le gouvernement de tout payer en une seule fois. D'où les acrobaties qui caractérisent le paiement des salaires dans le secteur public. «Notre pays traverse une réelle situation de crise. Payer des salaires tous les mois relève d'une véritable acrobatie. C'est un vrai vrai casse-tête. Faire face à nos obligations internationales, tous les mois, c'est un vrai casse-tête. Financer notre avenir, c'est un vrai casse-tête», avait avoué, en juillet dernier, le ministre en charge des finances, Christian Yoka, devant les

douaniers de Pointe-Noire. Cependant, les travailleurs constatent que «le casse-tête» n'existe pas dans le train de vie des hautes institutions nationales. Entre temps, début novembre dernier, le Congo a levé 670 millions de dollars (soit environ 381 milliards de francs Cfa) sur le marché international, à travers un eurobond de sept ans au taux d'intérêt de 9,875%, arrivant à maturité en novembre 2032. Ce qui devait soulager la trésorerie nationale, par rapport aux obligations internationales, générant ainsi une marge de manœuvre pour les charges sociales. Or, le ressenti chez les travailleurs du budget de transfert reste le même. Ce qui est étonnant, c'est la précarité de la situation financière des structures comme

la Morgue municipale de Brazzaville, dont l'activité est pourtant génératrice de revenus. Des millions de francs Cfa sont encaissés chaque jour ouvrable. Mais, les chiffres d'affaires hebdomadaires, mensuels ou annuels ne sont jamais publiés. Au grand bonheur des manipulateurs des fonds publics, malgré l'existence de la loi sur la transparence de la gouvernance financière. Résultat des courses: des personnels qui réclament des arriérés de salaires.

La grève se manifeste dans les mairies de six communes du pays (Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Mossendjo, N'Kayi et Ouessou). Certaines accusent 80 mois d'arriérés de salaires. C'est comme si ces communes n'existent plus dans le budget de l'Etat. Les secteurs publics de l'enseignement et de la santé ne sont pas aussi épargnés par les menaces de grève. Dans le secteur des transports, la S.t.p.u (Société de transport public urbain) et la compagnie Eclair donnent l'impression d'être dans l'agonie. Comme quoi, les grèves ne sont pas que la manifestation de la crise économique, mais aussi le révélateur de la mauvaise gouvernance financière sur fond d'impunité et d'indifférence dans les structures génératrices de revenus. Une mauvaise gouvernance financière qui contribue à la destruction des emplois.

Jean-Clotaire DIATOU

Association Kaani assistance Le rapport 2025 révèle une situation alarmante des violences basées sur le genre

L'Association Kaani assistance, que dirige Luce Bénédicte Gangoué, comme coordonnatrice, a organisé, vendredi 12 décembre 2025, au Cinu (Centre d'information des Nations unies), à Brazzaville, un débat autour de son rapport annuel sur les V.b.g (Violences basées sur le genre), intitulé: «Visibiliser et documenter les violences faites aux femmes en République du Congo». Ce rapport fait ressortir que la faible application des lois favorise les V.b.g qui sont en augmentation, année après année. Le débat était animé par la coordonnatrice Luce Bénédicte Gangoué, assistée de Franche Orchidée Malanda, responsable des programmes de cette association.



Les deux animatrices de la séance (debout).



Les participants au débat sur les violences basées sur le genre

Publié à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes, célébrée le 25 novembre de chaque année, le rapport de l'Association Kaani assistance relève que plusieurs obstacles sont à l'origine des violences faites aux femmes. Très peu de cas de violence sont enregistrés à cause, entre autres, de la peur, de la détresse et de l'isolement social des victimes. A cela s'ajoute la lenteur administrative dans la collecte des données. C'est ainsi que les violences basées sur le genre sont banalisées dans le pays. Les lois ne sont pas vulgarisées et sont donc méconnues par la population.

Au regard de l'ampleur du phénomène, des recommandations sont formulées, dont celle invitant à renforcer les actions de prévention et de sensibilisation sur les violences basées sur le genre, en impliquant les communautés, les leaders locaux, les institutions et les partenaires techniques, pour réduire la prévalence des V.b.g et promouvoir une culture de protection des droits des citoyens en général et des droits de la femme et de la jeune fille en particulier.

Donnant son appréciation sur les violences faites aux femmes, le Dr Stanislas Ngodi, coordonnateur de l'Association Avenir Nepad Congo, a déclaré ce qui suit : «De plus en plus, nous assistons à une recrudescence des cas de violence basée sur le genre, parce que ce sont les choses qui se passent dans le silence total. Les femmes victimes n'osent pas se prononcer. Elles sont stigmatisées, à cause de l'influence des pesanteurs socioculturelles et de la tradition. C'est ainsi que les femmes ignorent la loi. Aujourd'hui, nous avons la Loi Mouébara qui permet à la femme de se défendre. Ce sont des cas qu'il faut dénoncer. Le Programme national de lutte contre les V.b.g est arrivé à point nommé». Pour sa part, la coordonnatrice Luce Bénédicte Gangoué a dégagé l'intérêt du travail réalisé par son association: «Nous avons commencé à faire ce travail, en nous rapprochant de l'Hôpital de référence de Bacongo, des services de police et du Programme national de lutte contre les violences basées sur le genre, qui nous ont fourni une partie des données et des cas de violences déjà enregistrés. L'idée, c'est de présenter une partie de la situation et faire un appel à tous les acteurs qui travaillent sur cette question, surtout pour connaître l'impact, avoir des cas chiffrés. Cela aiderait à élaborer une politique nationale plus efficace. Pour 2023, nous avons travaillé à l'Hôpital de Bacongo sur 103 cas de violences enregistrés. En 2024, il y a eu 107 cas et 2025 a connu 123 cas. Ces violences sont souvent perpétrées chez les enfants et les jeunes, dont l'âge varie entre 8 et 24 ans et aussi chez les femmes majeures. Nous allons faire de notre mieux, pour continuer ce travail».

Martin BALOUATA-MALEKA

Quartier Mayanga (8^{ème} arrondissement Madibou), Brazzaville

La route bitumée menacée de coupure par un énorme ravin

La route bitumée traversant le Quartier Mayanga, dans le 8^{ème} arrondissement, Madibou, à Brazzaville, construite depuis quelques années comme piste agricole pour desservir le bassin des produits maraîchers, près du Djoué, est sérieusement menacée de coupure par un ravin de grande ampleur au niveau de Mayanga, non loin du célèbre Bar B52. Si, ce ravin de près d'une dizaine de mètres, n'est pas vite traité, les populations de ce quartier et les maraîchers de cette zone se retrouveront enclavés.

En principe, l'administrateur-maire de Madibou aurait pu déjà lancer un S.o.s au gouvernement pour les travaux destinés à sauvegarder la voie bitumée qui dessert le Quartier Mayanga et le Bassin de production agricole appelé Agri-Congo. Il est urgent de faire face à ce ravin qui doit exiger de gros moyens pour le remblayer, avant qu'il ne soit trop tard. La Mairie de Madibou, la muni-

cipalité de Brazzaville, la D.g.g.t (Délégation générale aux grands travaux) et le Ministère de l'assainissement urbain, du développement local et de l'entretien routier sont les administrations concernées par cette situation. Leurs animateurs devraient déjà se faire une idée précise de ce ravin qui ne fait qu'avancer au fur et à mesure que les pluies tombent. Aujourd'hui, la route



Une vue du ravin menaçant de couper la route de Mayanga.

bitumée qui part de Mafouta, à partir de la Route nationale n°1, traverse le Quartier Sangolo, après le siège de l'O.m.s-Afrique, le Quartier Mayanga et les autres situé en contre-bas, est d'une importance socio-économique pour les po-

pulations. On espère qu'on n'attendra pas que la route se coupe, avant d'engager les travaux destinés à arrêter la progression du ravin. A bon entendeur, salut!

Martin BALOUATA-MALEKA

Ministère de la santé et de la population

Jean-Rosaire Ibara a lancé la stratégie triennale de coopération O.m.s-Congo

Le ministre de la santé et de la population, Jean-Rosaire Ibara, a donné le coup d'envoi de la mise en œuvre de la stratégie de coopération entre l'O.m.s (Organisation mondiale de la santé) et le Congo, couvrant la période 2025-2028. Évaluée à plus de 25 milliards de francs Cfa, cette stratégie vise à renforcer l'efficacité du système de santé national, pour qu'il soit performant, accessible à tous et résilient, afin de promouvoir le bien-être des populations. La cérémonie de lancement de cette stratégie s'est déroulée vendredi 5 décembre 2025, au Centre international de conférence de Kintélé, commune voisine de Brazzaville, en présence du représentant de l'O.m.s au Congo, le Dr Vincent Dossou Sodjinou, des représentants du Système des Nations unies, du ministre de la défense, Charles Richard Mondjo, et de plusieurs autres invités.

La stratégie de coopération O.m.s-Congo définit les interventions prioritaires que va mener l'O.m.s au Congo. Elle sert de référence dans la conduite des dialogues politiques, la planification biennale, la mobilisation de ressources et détermine les contributions attendues du secteur de la santé, en vue d'atteindre les O.d.d (Objectifs de développement durable) à l'horizon 2030, conformément aux priorités stratégiques énoncées dans le P.n.d (Plan national de développement sanitaire) 2023-2026, le quatorzième Programme général de travail (P.g.t) de l'O.m.s et le Plan-cadre des Nations unies pour l'aide au développement (Pnuad) relatif au Congo. Elaborée à la lumière des



Pendant le déroulement de la cérémonie de lancement de la stratégie.

leçons tirées tant de la gestion de la pandémie de covid-19 et de la mise en œuvre de la stratégie opérationnelle conjointe O.m.s-Congo que des crises sanitaires et humanitaires auxquelles le Congo a fait face au cours des dernières années, cette stratégie est alignée sur les priorités stratégiques du P.n.d 2022-2026. « Cette nouvelle stratégie redyna-

mise notre engagement commun à œuvrer en faveur de la bonne santé des populations », a dit le ministre Jean-Rosaire Ibara. Pour sa part, le représentant de l'O.m.s au Congo, le Dr Vincent Dossou Sodjinou, a réitéré l'engagement de l'agence onusienne à renforcer l'équité en santé, la résilience des systèmes de santé, la santé dans toutes les politiques

ainsi qu'à promouvoir ses valeurs. La présente stratégie, a précisé le diplomate onusien, s'articule autour de quatre priorités majeures. A travers ces priorités, cette stratégie se présente comme un « outil de renforcement de la coordination et du dialogue sur les politiques au sein du secteur de la santé ». « Sa mise en œuvre sera une opportunité pour impacter positivement l'état de santé et de bien-être des populations congolaises », a-t-il souligné. La récente épidémie du choléra a renforcé davantage l'engagement de l'O.m.s sur l'urgence d'intensifier la mise en œuvre des soins de santé primaires, d'amener les soins de qualité jusqu'au kilomètre zéro, a fait savoir le Dr Vincent D. Sodjinou. La stratégie lancée entend consolider les résultats obtenus et relever les défis persistants, entre autres, l'amélioration de la couverture maladie universelle, la prévention et la riposte aux urgences sanitaires, la baisse de la prévalence du V.i.h-sida, l'augmentation des taux d'exécution des budgets alloués au secteur de la santé, etc.

Urbain NZABANI

C.n.e.f

(Comité national économique et financier)

L'économie congolaise poursuit une trajectoire encourageante, mais encore fragile

Le C.n.e.f (Comité national économique et financier du Congo) a tenu sa dernière session ordinaire de l'année, lundi 8 décembre 2025, au siège de la Direction nationale de la B.e.a.c (Banque des Etats de l'Afrique centrale), à Brazzaville, sous le patronage de son président, Christian Yoka, ministre des finances, du budget et du portefeuille public, en présence de Ludovic Ngatsé, ministre de l'économie, du plan et de l'intégration régionale. « Notre réunion se tient dans un contexte où l'économie de notre pays poursuit une trajectoire encourageante, mais encore fragile. La croissance hors-pétrole s'accélère, l'inflation diminue progressivement et la dette publique suit une tendance baissière. Et surtout, l'année 2025 aura marqué le retour du Congo sur les marchés financiers internationaux après plus de vingt ans d'absence », a dit le ministre Christian Yoka, dans son mot d'ouverture de la session.



Les ministres Ludovic Ngatsé et Christian Yoka (au milieu) avec les membres du C.n.e.f

Après avoir examiné l'évolution de la conjoncture économique internationale, sous-régionale et nationale ainsi que les perspectives, au troisième trimestre 2025, le C.n.e.f a noté une amélioration de l'activité économique au troisième trimestre 2025. Cette augmentation a été impulsée par la poursuite des investissements dans le secteur pétrolier et la bonne tenue des activités du secteur hors-pétrole. Ainsi, l'activité économique devrait se consolider avec un taux de croissance du P.i.b (Produit intérieur brut) réel qui se situerait, cette année, selon les estimations de la B.e.a.c, à plus de 2,8%, contre plus de 1,5% en 2024. L'inflation devrait demeurer proche de la norme communautaire, à 3%, contre 3,1% en 2024, en lien avec la hausse des prix de certains produits alimentaires et les perturbations dans la fourniture de l'énergie.

Pour les différents modes de financement de l'économie congolaise, le C.n.e.f a reconnu une augmentation de 27,9% de l'encours des crédits bruts accordés par les banques, soit 1.816,4 millions de francs Cfa, au 31 août 2025, et une hausse des créances en souffrance s'élevant à 15,7%, soit 264,8 milliards de f Cfa.

A la clôture de la session, Christian Yoka a rassuré que « le retour du pays sur les marchés financiers internationaux est une opération qui renforce la crédibilité et ouvre des nouvelles perspectives, tout en nous engageant à maintenir un haut niveau de discipline et de transparence dans la gestion des finances publiques ».

Signalons que le gouverneur de la Beac, Yvon Sana Bangui, le vice-gouverneur, Marcel Ondélé, le secrétaire général de la Cobac (Commission bancaire de l'Afrique centrale), Michel Dzombala, et la présidente de la Cosumaf (Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale), Mme Jacqueline Adiaba Nkembe, ont assisté à cette session par visioconférence.

Martin BALOUATA-MALEKA

Ministère des affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire

Adoption d'une stratégie nationale pour reconstruire en mieux après les catastrophes

Sous le patronage de la ministre des affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, Irène Marie Cécile Mboukou Kimbatsa, la République du Congo a franchi une étape importante dans la gestion des catastrophes. Le pays s'est doté d'une stratégie nationale de relèvement post-catastrophes, affirmant ainsi sa volonté de passer d'une gestion réactive des crises à une gouvernance proactive des risques. La cérémonie de remise officielle de ce document, élaboré en partenariat avec le Pnud (Programme des Nations unies pour le développement), s'est tenue vendredi 12 décembre 2025, à Brazzaville.

La cérémonie a réuni les cadres du Ministère des affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, les représentants des institutions nationales, les partenaires techniques et financiers ainsi que les acteurs de la société civile, témoignant de l'importance accordée à cette nouvelle feuille de route. Dans son allocution, la représentante-résidente du Pnud au Congo, Mme Adama Dian-Barry, a salué le leadership politique ayant permis l'aboutissement de ce processus stratégique. Elle a rappelé que la stratégie remise est le fruit de vingt-quatre mois de travail, fondé sur un dialogue approfondi



La ministre Irène Marie Cécile Mboukou Kimbatsa (au milieu).

entre experts nationaux, administrations publiques et partenaires internationaux. Réalisée sur la base de la

consultation des institutions telles que la Banque mondiale et l'Union européenne, puis soumise à l'expertise

de spécialistes du Pnud à l'échelle mondiale, la stratégie repose sur une approche holistique et multisectorielle. Selon Mme Adama Dian-Barry, elle consacre le principe du « Build back better » ou « reconstruire en mieux », en transformant les crises en opportunités de développement durable. L'objectif est clair: ne plus se limiter à la réponse d'urgence, mais intégrer le relèvement dans une vision de long terme, articulée autour de la résilience, de la prévention et de l'anticipation. Pour sa part, la ministre Irène Marie Cécile Mboukou Kimbatsa a souligné la portée politique et sociale du document. Elle a insisté sur le fait que cette stratégie constitue, désormais, un outil national de pilotage et de coordination, destiné à améliorer l'efficacité des réponses, face aux catastrophes naturelles et aux chocs climatiques récurrents. Elle a mis en exergue les axes prioritaires de la feuille de route, notamment

la restauration des infrastructures sociales de base, la relance des moyens de subsistance des populations affectées, le renforcement des capacités institutionnelles et communautaires ainsi que la préparation du pays aux crises futures. Au-delà de son contenu technique, la stratégie incarne une vision partagée d'un Congo résilient, capable de protéger ses populations les plus vulnérables, tout en assurant la continuité du développement.

Elle s'inscrit dans la continuité des engagements internationaux du pays, en particulier l'Agenda 2030 des Nations unies et l'Agenda 2063 de l'Union africaine. La ministre a, par ailleurs, annoncé que le document sera transmis aux plus hautes autorités de l'Etat, notamment au Premier ministre, chef du gouvernement, afin d'en garantir l'approbation et la mise en œuvre effective.

Joseph MWISSI NKIENI

Lutte contre la poliomyélite

Renforcer la surveillance, la riposte et l'offre vaccinale systématique

Brazzaville a accueilli du 2 au 5 décembre 2025, la 35^{ème} réunion de la C.r.c.a. (Commission régionale africaine de certification pour l'éradication de la poliomyélite). Les acteurs de la santé de cinq pays africains, après échanges et sessions en plénières ont formulé des recommandations générales et spécifiques à chaque pays, dans l'objectif de libérer l'Afrique de cette maladie. Ouverts par le Dr Jean-Claude Moboussé, conseiller en santé du ministre de la santé et de la population, les travaux de cette réunion ont été clôturés par le prof Donatien Mounkassa, directeur de cabinet du ministre de la santé et de la population, en présence de la prof Rose Gana Fomban Léké, présidente de la C.r.c.a, et d'André Yameogo, coordonnateur régional de l'Unicef.

La 35^{ème} réunion de la C.r.c.a. (Commission régionale africaine de certification pour l'éradication de la poliomyélite) a réuni les participants venus de cinq pays (Ethiopie, Angola, Sénégal, Tchad, Congo pays hôte). Ils ont passé en revue les progrès accomplis dans l'éradication de la polio depuis la dernière session de cette commission en 2024, à Dar-es-Salam, en Tanzanie, et renouvelé les engagements. Aussi ont-ils partagé les leçons apprises et défini les prochaines étapes pour l'ensemble des pays participants.

Les flambées des poliovirus circulant continuent d'affecter le bassin du Lac Tchad et l'Angola, avec des détections récentes en Namibie. Ces évolutions soulignent la vulnérabilité de la région et la nécessité urgente de renforcer les efforts, pour atteindre une «*Afrique exempte de poliomyélite*». D'où la série de résolutions qui permet-



Une vue du déroulement de la réunion sur la poliomyélite.

tront aux Etats de renforcer les efforts en cours, pour améliorer la qualité de la riposte, renforcer la surveillance et améliorer l'offre vaccinale systématique.

En ce qui concerne le Congo, où environ 20 cas ont été détectés depuis 2023, la commission a fait des observations suivantes: la couverture vaccinale reste insuffisante pour prévenir la circulation du poliovirus en cas d'importation; la surveillance environnementale progresse, mais elle reste en deçà des objectifs; les pays voisins touchés par des

flambées, tels que l'Angola, le Cameroun et la RD Congo représentent un risque important d'importation du poliovirus dans le pays; peu d'activités ont été menées dans les zones accueillant les réfugiés venant de la RD Congo dans le Nord-Est du pays. Cinq spécimens envoyés au laboratoire de référence à Kinshasa ont été perdus. Il n'y a pas toujours de plan de confinement établi.

A la suite de cela, la commission recommande au Congo de renforcer, entre autres, l'appropriation des activités

de surveillance et de vaccination et la coordination transfrontalière des activités polio, au sein du pays et avec les pays voisins, pour améliorer la détection précoce.

Le Congo demeure engagé à maintenir un système de surveillance performant, à renforcer la vaccination de routine et à répondre avec diligence à toute menace de poliovirus avec l'appui de tous ses partenaires. «*Les recommandations formulées renforcent notre conviction que l'éradication de la polio demeure à notre portée, à condition de maintenir nos efforts avec rigueur, solidarité et constance*», a déclaré le prof Donatien Mounkassa, clôturant ses assises.

Satisfaite de la qualité des travaux, la prof Rose Gana Fomban Léké a apprécié les progrès réalisés en RD Congo, en Afrique australe et dans la corne de l'Afrique, la rénovation du réseau des laboratoires et le renforcement des capacités pour les séquençages rapides des échantillons. Néanmoins, la C.r.c.a a révélé plusieurs préoccupations telles que l'apparition des variants des poliovirus de types 1 et 3 qui ont légèrement augmenté en 2025, avec des nouveaux foyers en Algérie, Djibouti, a-t-elle déploré.

Urbain NZABANI

District sanitaire de Baongo (Brazzaville)

Le Comité de gestion a été enfin mis en place

Au nom de l'administrateur-maire du deuxième arrondissement, Baongo, président du Comité de gestion, le secrétaire général dudit arrondissement, Cyr Euloge Bambagha, a présidé, mardi 2 décembre 2025, la réunion inaugurale du Comité de gestion du District sanitaire de Baongo, dans la salle de mariage de la mairie dudit arrondissement, en présence du médecin-chef du District sanitaire, le Dr Albert Mabiala, du directeur de l'Hôpital de référence de Baongo, le Dr Tanguy Fouemina, des représentants des Centres de santé intégrés, des cabinets médicaux, des confessions religieuses et des quartiers. Il faut signaler que le Comité de gestion du District sanitaire est composé de 16 membres.



Photo de famille des membres du Comité de gestion du District sanitaire de Baongo

Les cérémonies d'ouverture et de clôture se sont déroulées sous le patronage du secrétaire général de la mairie de Baongo, au nom de l'administrateur-maire. Cyr Euloge Bambagha a rappelé que «*la raison de cette réunion obéit aux dispositions du décret n°2020-551 du 15 octobre 2020, portant attributions et fonctionnement des organes du district sanitaire*». Ensuite, on a fait lecture dudit décret, afin de permettre aux participants de connaître les missions

du Comité de gestion du district sanitaire, ses attributions, son organisation et son fonctionnement.

Après explications et échanges, douze personnes représentant les différentes entités concernées (Hôpital de référence, Centres de santé intégrés, Centres de santé privés, Comité de gestion de l'hôpital, opérateurs économiques, confessions religieuses, société civile, partenaires techniques et financiers, Comité de santé) ont été élues pour consti-

tuer le Comité de gestion du District sanitaire de Baongo, dont le bureau est dirigé par Bernard Batantou, administrateur-maire de Baongo, entouré d'un secrétaire et d'un rapporteur, notamment le médecin-chef du district sanitaire. Un plan de travail a été présenté et la réunion du Comité de gestion est prévue en avril 2026. La date de cette rencontre sera com-

muniquée ultérieurement, dans les plus brefs délais. Il y aura la mise en place de la fédération des Cosa (Comités de santé), dans la circonscription d'action sociale. Dans son discours de clôture, le secrétaire général a indiqué que «*l'immensité de la tâche à accomplir exige notre disponibilité et la rigueur*».

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté !

Ce dimanche-là du mois de novembre, c'était le troisième dimanche du temps ordinaire, nos amis communs Itoua, Mboundou, Tati et Yakamambu ont bien voulu se rendre à l'église, en signe de solidarité avec les pauvres, car l'Eglise célébrait, ce jour-là, la Journée mondiale des pauvres. Dans les lectures et le sermon qu'ils y ont entendus, ils ont reconnu que dans la communauté de Thessalonique, l'apôtre Paul était confronté à un problème inédit: certains croyants pensaient que la vie terrestre n'avait plus de valeur, puisque le Christ allait bientôt revenir. Alors, ils avaient cessé de travailler, vivant aux dépens des autres et se mêlant de tout, sauf de leurs propres responsabilités.

L'apôtre Paul les a corrigés avec fermeté et douceur, en rappelant que lui-même a travaillé de ses mains pour n'être à la charge de personne. Il voulait les aider à redécouvrir la dignité du travail, don de Dieu et lieu concret où la foi se traduit en actes. C'est ainsi qu'il a dénoncé un comportement que l'on affiche dans nos familles respectives où les jeunes, tentés par l'oisiveté, bernés par certaines illusions comme les voyages à l'étranger, les rêves sans projet, l'attente des solutions miraculeuses ou encore par la tendance à attribuer leurs échecs à la sorcellerie plutôt que d'assumer leurs responsabilités, continuent de vivre au crochet de leurs aînés.

A ce propos, le père prédicateur a insisté sur l'exhortation de Saint-Paul: «*Dans la tranquillité, qu'ils travaillent et mangent le pain qu'ils auront gagné*», avant de conclure que «*Travailler n'est pas seulement un moyen de vivre, c'est aussi une manière de servir Dieu, de servir la communauté et de construire l'avenir*».

Malheureusement, il a été donné à Itoua, Mboundou, Tati et Yakamambu de constater que beaucoup de gens ont fait de l'assistanat leur modus vivendi et sont devenus ipso facto partisans du moindre effort, au nom de la solidarité, face à la misère qui sévit dans notre pays. Ils oublient l'adage qui dit: «*Aide-toi et le ciel t'aidera*». Ils oublient que la lutte contre la misère est un devoir sacré et que «*là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, il faut s'unir pour la combattre, la refuser et résister à l'inacceptable*», dit le Père Joseph Wresinski. Comprenne qui pourra. Aurevoir et à bientôt!

Diag-Lemba.

L'HORIZON AFRICAIN

Direction: 05 543 82 76 / 06.662 37 39

E-mail: lhorizonafricain@gmail.com /

www.lhorizonafricain.com

Sous l'immatriculation 108/MCM/DGAI/DPE du 19 Mars 2019

Directeur de publication par intérim: Hervé EKIRONO
Tel : 06 879 50 69 / 05 554 40 99

Directeur commercial & Relations publiques:

Rigobert MOBOLAS : 06 626 89 15

Rédacteur en Chef: Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Tel : 06 986 56 52 / 05 568 54 47

Secrétaire de rédaction: Roland KOULOUNGOU

Tel : 06 838 30 04 / 05 055 24 71

Rédaction

Céleste Exaucé SINDOUSSOULOU: 06 641 56 96

Martin BALOUATA-MALEKA : 05.500 77 82

Urbain Nzabani; Jean-Clotaire DIATOU

Joseph MWISSI NKIENI

Siege de la Rédaction: Hôtel Saphir (Brazzaville)

Chef Bureau Pointe-Noire :

Marcel BITADI. Tel : 05.557.78.71

Mise en pages : TORNADE

Forêts communautaires

Impliquer les femmes dans l'élaboration du cadre réglementaire de gestion

Pour être en harmonie avec la loi n°33 du 8 juin 2020 portant code forestier, les textes réglementaires sont en pleine élaboration pour la gestion durable des forêts communautaires. C'est à ce titre que le Refadd (Réseau femmes africaines pour le développement durable), en partenariat avec la P.g.d.f (Plateforme pour la gestion durable des forêts) et l'O.c.d.h (Observatoire congolais des droits de l'homme), a organisé, du 3 au 5 décembre 2025, à Brazzaville, un atelier sur la contribution des femmes à l'élaboration des textes d'application sur la gestion des forêts communautaires.

Ouvert et clôturé par Mme Marie Julienne Longo Bendo, coordonnatrice nationale du Refadd, en présence d'Alfred Nkodia, coordonnateur du P.g.d.f et Mme Nina Cynthia Kiyindou Yombo, directrice exécutive de l'O.c.d.h, l'atelier a réuni plus d'une vingtaine de participants venus des organisations de la société civile, a été ouvert et clôturé par. A l'ouverture de l'atelier, Alfred Nkodia a invité les participants à s'impliquer, «pour enrichir davantage les textes réglementaires» et déboucher «sur de bonnes propositions à soumettre au groupe de travail multi-acteurs, pour leur prise en compte». Ouvrant les travaux, Mme Marie Julienne Longo Bendo a invité les participants à apporter leurs contributions. Pour elle, «cette implication prouve la responsabilité de la femme face à la gestion de la gouvernance forestière», a-t-elle déclaré. Pendant les travaux, les discussions ont porté essentiellement sur l'examen et l'intégration des questions genre dans les textes réglementaires en cours d'élaboration, l'analyse du contenu des drafts de textes élaborés par le cabinet d'études Terea, afin d'identifier les faiblesses et formuler les recommandations.



Mme Marie Julienne Longo Bendo et Alfred Nkodia ouvrant les travaux.



Les participants à l'atelier sur les forêts communautaires

Le draft des textes réglementaires en élaboration a pour objet la création, l'organisation et le fonctionnement du Comité national de suivi et d'évaluation de l'accès aux ressources génétiques forestières et du partage des avantages issus de leur utilisation. La création imminente des forêts communautaires dans le pays doit accorder une priorité au genre et à la participation des femmes dans la prise des décisions ainsi qu'à l'entreprenariat. Un des conférenciers, Maixent Fortunin Agnimbat Emeka, président du F.g.d.h (Forum pour la gouvernance des droits de l'homme), a dégagé l'intérêt des forêts communautaires, en ces termes: «Une forêt communautaire est une forêt naturelle ou plantée qui est gérée par

participation des femmes dans la prise des décisions ainsi qu'à l'entreprenariat. Un des conférenciers, Maixent Fortunin Agnimbat Emeka, président du F.g.d.h (Forum pour la gouvernance des droits de l'homme), a dégagé l'intérêt des forêts communautaires, en ces termes: «Une forêt communautaire est une forêt naturelle ou plantée qui est gérée par

les communautés locales ou les populations autochtones, dans le but de les aider à résoudre leurs problèmes sociaux et économiques, tout en préservant l'environnement de cette forêt, notamment les écosystèmes de la biodiversité. Une forêt communautaire comme toutes les forêts qui sont gérées ont principalement trois fonctions: la fonction économique doit générer des revenus et des bénéfices qui peuvent être utilisés pour beaucoup de besoins; la fonction sociale permet le développement social, donc l'amélioration des conditions de vie des populations concernées; et il y a aussi la fonction écologique, en même temps que la forêt génère des revenus pour améliorer les conditions de vie, il faut également préserver la forêt, l'environnement, la biodiversité et les écosystèmes. La création des forêts communautaires s'avère nécessaire. Il faut dire que dans les communautés rurales, il y a un grand problème de pauvreté que l'Etat en 60 ans n'a pas réussi à résoudre. La pauvreté est évidente dans les forêts, dans nos savanes et dans nos villages. Si l'Etat n'arrive pas, il faut déléguer un certain nombre de pouvoirs de gestion des communautés, afin qu'elles se prennent en charge elles-mêmes à partir des ressources qui existent dans leurs terroirs». Il est donc intéressant de faire de bons textes pour avoir des résultats.

Martin BALOUATA-MALEKA

permettront d'améliorer l'accès des populations aux soins, notamment dans les zones enclavées, et de renforcer la capacité des équipes à répondre efficacement à leurs besoins. L'Approche «Mavimpi ya mboté» vise à garantir à chaque mère et à chaque nouveau-né, des soins de santé primaires de qualité, conformément aux principes des Déclarations d'Alma-Ata (1978) et d'Astana (2018), textes fondateurs en termes de promotion des soins de santé primaires. «Mavimpi ya mboté» repose sur une culture d'excellence et de l'implication des communautés, en renforçant le premier niveau de contact entre les familles et le système de santé. Cette approche est le fruit d'une collaboration étroite entre le gouvernement, l'Unicef et ses partenaires dont l'Alliance Gavi et le gouvernement du Canada. L'appui central des deux partenaires témoigne d'une vision partagée: sauver des vies et garantir la santé des mères et des enfants, tout en consolidant les bases d'un système de santé résilient.

Association des femmes cheffes d'entreprises du Congo

Sylvie Marceline Nsona Bokamba-Yangouma, présidente nationale

Créée en 2006 et reconnue depuis 2016, l'Association des femmes cheffes d'entreprises du Congo est le réseau appelé à fédérer les femmes entrepreneures à travers le pays. Avec comme présidente, Mme Sylvie Marceline Nsona Bokamba-Yangouma, membre du Cese (Conseil économique, social et environnemental), suivie, entre autres, de Mme Hadjia Emma Decora Bopaka comme vice-présidente chargée des finances, et Mme Christine Mahouata comme vice-présidente chargée de l'organisation, l'association est reconnue au niveau de la C.e.e.a.c (Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale) dans sa mission de promouvoir l'entreprenariat féminin.



Mme Sylvie Marceline Nsona Bokamba-Yangouma

L'Association des femmes cheffes d'entreprises du Congo œuvre pour le développement économique et l'autonomisation des femmes entrepreneures, en soutenant notamment leurs initiatives et en plaidant pour leur rôle dans l'économie congolaise. Elle fait la promotion de l'entreprenariat féminin et représente les femmes cheffes d'entreprises auprès des institutions nationales et internationales, en défendant leurs droits et leurs intérêts. L'association, qui milite pour un environnement favorable aux affaires, met l'accent sur le renforcement des capacités des femmes entrepreneures, en les aidant à développer leurs compétences et à structurer leurs entreprises. Elle encourage la jeune génération à entreprendre et met en lumière les succès des femmes dans les affaires.

L'Association des femmes cheffes d'entreprises du Congo dispose d'une structure opérationnelle, la Mafe (Maison de la femme entrepreneure) dont la secrétaire générale est Mme Martine Pembet Bouhoyi. C'est à travers le G.i.e-Mafe (Groupement d'intérêt économique de la Maison de la femme entrepreneure) que l'association mène des activités à but lucratif. Me Julie Agathe Missamou-Mampouya en est la secrétaire et la représentante auprès du H.c.a (Haut conseil des affaires) de la C.e.e.a.c (Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale), en sa qualité de rapporteur au bureau international.

Au niveau de la sous-région, l'association est membre du Rafe-A.c (Réseau des associations des femmes entrepreneures de l'Afrique centrale, créé récemment, le 7 juin 2025, par la C.e.e.a.c, à Libreville (Gabon). Enfin, au niveau international, elle est membre de F.c.e.m (Femmes cheffes d'entreprises mondiales), le réseau qui regroupe 192 associations nationales de femmes entrepreneures.

Récemment, l'Association des femmes cheffes d'entreprises du Congo a participé au Fecioc (Forum économique pour la croissance et l'investissement en Afrique centrale) qui a eu lieu du 3 au 4 novembre 2025, au Grand hôtel de Kintélé, commune voisine de Brazzaville, sous le thème: «Accélérer les investissements pour le développement des chaînes de valeurs régionales et le financement des infrastructures en Afrique centrale». Ainsi, la femme entrepreneure congolaise entend jouer pleinement son rôle dans le monde des affaires, pour contribuer à la croissance économique du pays.

Urbain NZABANI

Unicef - Congo

19 C.s.i certifiés par l'Approche «Mavimpi ya mboté»

L'Approche «Mavimpi ya mboté», lancée en République du Congo il y a trois ans, pour améliorer la qualité des soins maternels et infantiles, a franchi une étape-clé, avec la certification, le 27 novembre 2025, de 19 nouveaux C.s.i (Centres de santé intégrés). Avec des résultats probants et une mobilisation accrue des acteurs de santé, le programme appelle désormais à son extension à l'échelle nationale.



Améliorer la qualité des soins pour les mères, les nouveau-nés et les enfants.

En dix-huit mois, la performance moyenne des dix districts sanitaires engagés dans l'Approche «Mavimpi ya mboté» est passée

de 48,9% à 76,6%. Cette progression illustre la mobilisation des équipes et la pertinence de l'approche qui se traduit, au

jour d'hui, par la certification de 19 nouveaux C.s.i répartis dans les Districts sanitaires de Pointe-Noire et de Brazzaville. Ces certifications marquent une avancée décisive vers des soins de qualité pour tous et témoignent d'une transformation dans la manière dont les services de santé sont désormais délivrés. La consolidation de l'Approche «Mavimpi ya mboté» s'accompagne d'une dotation stratégique au Ministère de la santé et de la population: deux canots rapides pour le déplacement sur le corridor fluvial, quatre véhicules utilitaires ainsi que des intrants essentiels en santé et nutrition, pour une valeur totale de 432 millions de francs Cfa. Ces équipements

Pour m'informer, je fais confiance à L'Horizon Africain. Je m'abonne! Tél.05 543.82.76 / 06 662.37.39 / 06 626 89 15

Afrodescendants et Alkebulan: «une rencontre à très haute vibration», le cas Mike Tyson

Quand on se penche sur la question du retour des Afrodescendants en Afrique, on découvre finalement que le tourisme et les voyages ne sont plus des priorités. En outre, on assiste à la montée d'un nouveau concept qui est beaucoup plus intime et collectif, chargé d'histoire, d'émotions et de symbolique. En fait, nombreux de ces Afrodescendants décrivent le retour comme une «rencontre à très haute vibration» entre autres, un moment où quelque chose se réaligne profondément entre le corps, la mémoire et l'âme.

Il convient de préciser qu'il existe, depuis quelques années, de nouvelles formes de liens entre les diasporas afrodescendantes et le continent africain notamment: voyages de «retour aux sources», programmes officiels comme le «Year of return» au Ghana, en 2019, tests A.d.n pour retracer les origines. Il est important de savoir que pour la majorité, ce retour n'est pas motivé par l'exotisme, mais plutôt par une quête d'identité et de sens.

Incontestablement, les Afrodescendants portent en eux le poids de l'histoire et la blessure de la rupture. A cet effet, leur histoire collective est liée à la traite négrière, l'esclavage, la colonisation et les silences imposés autour de leurs origines. Par conséquent, cette rupture crée une blessure intergénérationnelle qui nourrit la quête de retour.

De manière générale, le retour en Afrique déclenche souvent une onde émotionnelle. Ainsi, cette rencontre à très haute vibration se traduit le plus souvent par des larmes spontanées, des palpitations cardiaques, une sensation de déjà-vu, une impression de «revenir à la maison». Tout porte à croire que, même les ancêtres participent à cette reconnexion.

Le cas Mike Tyson

Mike Tyson fait partie de ces personnalités afrodescendantes qui ont découvert leurs origines africaines, grâce aux tests génétiques. Selon une analyse A.d.n qu'il évoque en 2020, dans son podcast «Hotboxin», ses ancêtres venaient du Congo. Cette indication le rattache à la grande aire historique du Royaume Kongo, fondé à la fin du XIV^{ème} siècle et qui s'étendait sur l'actuelle Angola, la République Démocratique du Congo, la République du Congo et le Gabon. Il est établi que de nombreuses personnes originaires de cette région furent déportées vers les Amériques, depuis le port de Loango, l'un des principaux points d'embarquement de la traite atlantique. Quoi qu'il en soit, en oc-



Par Lydie-Patricia Ondziet.

tobre 2025, Iron Mike se rend à Kinshasa, pour le 50^{ème} anniversaire du «*Rumble in the jungle*». Il y évoque ses racines congolaises. Accueilli par des foules en liesse, il est également reçu par le Président Félix Tshisekedi. En marge de son séjour, la légende de la boxe visite entre autres, le Mémorial du Génécost, l'exposition dédié au maréchal Mobutu et le stade mythique Tata Raphaël. Il est certain que parmi les figures emblématiques de cette dynamique, le séjour de Mike Tyson en RD Congo offre un exemple puissant de ce que peut représenter ce retour aux racines pour un Afrodescendant. Sans conteste, la ville de Kinshasa a réussi son challenge. Chapeau bas! Manifestement, l'Afrodescendant a vécu une très belle expérience qu'il n'est pas prêt d'oublier. D'ailleurs, il envisage d'y revenir.

Tests A.d.n, Ghana, Bénin, Burkina-Faso, d'autres retours emblématiques et Marcus Garvey

Les tests A.d.n sont devenus un moyen de réduire la fracture historique laissée par l'esclavage. Plus que des données scientifiques, ils offrent un point d'ancrage identitaire. De ce fait, beaucoup d'Afrodescendants découvrent des origines probables en Afrique de l'Ouest, centrale ou orientale, ouvrant la voie à des voyages de reconnexion. Le Ghana a joué un rôle central avec le «Year of return», invitant la diaspora mondiale à revenir sur la terre ancestrale. Des personnalités comme Ludacris, Idris Elba ou Bo-

ris Kodjoe ont vécu des retours hautement symboliques, marqués par la visite des forts d'esclavage et des rencontres culturelles profondes.

Le Bénin, ancien épicerie de la traite négrière sur la «côte des esclaves», a engagé une démarche inédite pour reconnaître les Afrodescendants. En 2024, le pays a adopté une loi permettant à toute personne prouvant une ascendance liée à la traite de demander la nationalité béninoise. Cette mesure s'accompagne d'un portail numérique facilitant les démarches et d'un ensemble d'initiatives mémorielles visant à accueillir la diaspora. En octobre 2025, le Burkina-Faso a accueilli environ 700 Afrodescendants venus d'Amérique, d'Europe et des Caraïbes, pour un séjour dédié au retour aux sources. A cette occasion, les autorités burkinabè ont annoncé la suppression des exigences financières liées à l'obtention de la carte de résident permanent, facilitant ainsi l'installation de ceux qui souhaitent s'établir dans le pays.

D'autres figures illustrent ce mouvement moderne: Questlove et son lien avec les Igbo du Nigéria, Oprah Winfrey au Libéria et en Sierra-Leone, ou encore les communautés rastafaris installées en Ethiopie. Bien avant ces retours contemporains, Marcus Garvey avait déjà posé les bases d'une pensée du retour. Avec son mouvement «Back to Africa» et son slogan «Africa for the Africans, at home and abroad», il appelait les descendants d'Africains à se réapproprier leur dignité et à envisager un retour, physique ou symbolique, vers le continent. Sa vision a inspiré plusieurs générations de penseurs, de militants et de mouvements panafricainistes.

Le retour des Afrodescendants: une opportunité pour le développement du continent

Il est important de souligner que le retour des Afrodescendants représente une dynamique porteuse pour

l'avenir de l'Afrique. Une chose est sûre, la diaspora afrodescendante inclut certains des groupes les plus qualifiés dans les pays occidentaux dont: médecins, ingénieurs, chercheurs, artistes, entrepreneurs. Il convient d'admettre que ce retour apporte précisément:

- un renfort massif de compétences;
- des investissements économiques dans des secteurs variés;
- une diplomatie culturelle puissante;
- une réparation historique qui renforce l'unité panafricaine.

Il sied de reconnaître que cette opportunité doit être accompagnée d'une gestion intelligente à savoir: médiation culturelle, projets co-construits, intégration harmonieuse avec les communautés locales.

Identités recomposées

En principe, le retour ne signifie pas forcément abandonner la vie en diaspora. En revanche, il permet de créer une identité multiple et assumée. De toute évidence, les Afrodescendants découvrent une Afrique réelle, loin des clichés, et participent à bâtir des ponts culturels, économiques et humains.

Une vibration intime et politique

En réalité, le retour est à la fois intime, collectif et symbolique. Ainsi, chaque pas posé sur la terre africaine contribue à réparer une histoire brisée et à rétablir un lien vivant entre le continent et ceux qui en sont issus. En fait, c'est le moment où également la mémoire du corps et celles des ancêtres rencontrent la réalité présente. In fine, le retour en Afrique n'est plus seulement géographique, mais intérieur.

Tout compte fait, de Marcus Garvey à Mike Tyson, une même intuition traverse les époques. A cet effet, Alkebulan n'est pas seulement le passé des Afrodescendants, elle est autant une part vivante de leur avenir. De ce fait, la rencontre des deux (Afrodescendants et Alkebulan) ne peut qu'engendrer de «très hautes vibrations».

Lydie-Patricia ONDZIET
Présidente de Renaissance Alkebulan;
Membre de l'Association Panafricaine d'Aquitaine;
Membre des Associations féminines de Développement.

Oser le protectionnisme éducateur africain

Friedrich List, enfin entendu au Sud?

Le protectionnisme revient en force dans les capitales du Nord. Les États-Unis protègent leur acier et leurs technologies, la France taxe les petits colis, l'Union européenne renforce sa défense commerciale. Le tabou s'est dissipé: protéger ses intérêts économiques est redevenu légitime. Dès lors, une question s'impose: pourquoi l'Afrique, après quarante ans d'ouverture imposée, serait-elle la seule à s'interdire ce que les autres pratiquent?



Par Charles Abel Kombo.

L'histoire contredit l'orthodoxie

Pendant des décennies, les institutions internationales ont conseillé aux États africains de libéraliser massivement, malgré la faiblesse de leurs infrastructures et de leurs industries naissantes. Pourtant, les grandes puissances se sont toutes construites derrière des barrières stratégiques: États-Unis du XIX^e siècle, Allemagne, Japon, Corée du Sud, Chine. Toutes ont combiné protection temporaire, soutien public et montée en compétence. Aujourd'hui encore, les pays industrialisés protègent leurs secteurs clés. Pourquoi l'Afrique n'utiliserait-elle pas, elle aussi, un protectionnisme éducateur adapté à ses priorités?

Un échafaudage, pas un mur

Le protectionnisme éducateur n'est pas une fermeture, mais un outil de construction. Il vise à protéger temporairement les secteurs où le continent peut développer un avantage compétitif: agro-industrie; textile; transformation minière; matériaux de construction; pharmaceutique; numérique. Mais, cette protection doit s'accompagner d'investissements dans la formation, la recherche, les normes industrielles et le financement productif. Le Congo-Brazzaville, par exemple, pourrait protéger et structurer sa transformation du bois, ses agro-industries, sa métallurgie et ses P.m.e (Petites et moyennes entreprises) numériques. Produire d'abord, exporter ensuite.

L'intérêt bien compris de l'Europe

Une Afrique plus productive n'est pas une menace pour ses partenaires européens: c'est un marché plus solvable; un acteur industriel plus robuste et un maillon fiable des chaînes de valeur mondiales. L'Afrique forte est un partenaire crédible, pas un rival.

Zlecaf et protection éducatrice: une fausse opposition

Contrairement à une idée répandue, la Zlecaf n'interdit pas le protectionnisme stratégique: elle l'encadre. Périodes transitoires, exceptions tarifaires, sauvegardes sectorielles... L'accord reconnaît la nécessité d'un développement industriel progressif. La question n'est plus «peut-on protéger?», mais «comment coordonner un protectionnisme éducateur africain au service de chaînes de valeur régionales?».

Le moment africain

Le continent doit désormais assumer ses choix, sans attendre que d'autres le fassent à sa place. Le protectionnisme éducateur n'est pas un retour en arrière, mais un passage obligé, emprunté par toutes les nations industrialisées. Protéger pour produire, produire pour s'intégrer: telle est la condition d'une souveraineté économique africaine. L'enjeu n'est pas de fermer les frontières, mais de construire les capacités internes avant l'ouverture. Voilà, enfin, le moment africain de Friedrich List.

Charles Abel KOMBO
Economiste

Livre

L'essai biographique d'Elie Mavoungou sur Jacques L. Opangault présenté au public

Publié en mai 2024 par Elie Mavoungou, chercheur en génétique, qui n'est plus malheureusement de ce monde, aux Editions L'Harmattan France, l'essai biographique de plus de 200 pages, intitulé, «*Jacques L. Opangault, 1907-1978: de la colonie à la République - l'action politique*», a été présenté au public, vendredi 5 décembre 2025, dans la salle de conférence de la société A.o.g.c, à Brazzaville, sous l'égide d'Emile Pascal Opangault, un des fils du dernier «*vice-président du Conseil gouvernemental*» du Moyen-Congo, équivalent du chef du gouvernement, président fondateur du parti M.s.a (Mouvement socialiste africain) en 1946.

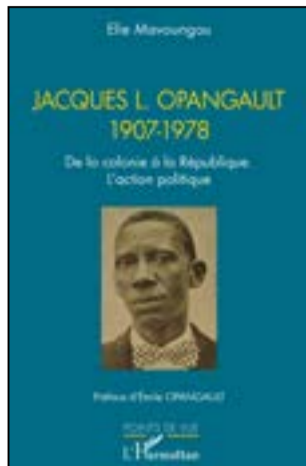
L'ouvrage sur Jacques Opangault a été écrit par Elie Mavoungou, un compatriote de la diaspora qui a beaucoup plus vécu en France qu'au Congo et qui a, malheureusement quitté la terre des hommes avant la parution de son livre. Pour écrire cet ouvrage, il a bénéficié de l'assistance d'Emile Pascal Opangault qui lui a fourni les repères sur la vie de son père et qui a écrit la préface. D'après quelques informations recueillies, Emile Opangault n'a jamais rencontré Elie Mavoungou qui était intéressé à écrire sur la vie de Jacques Opangault. Le contact s'était noué sur Internet et ils communiquaient régulièrement. Au regard des pressions subies par Emile Pascal Opangault, ce dernier a saisi cette oc-



Le prof Ludovic Miyouna Ntétani et Emile Pascal Opangault pendant la présentation du livre.

casion pour qu'on écrive sur son père et non sur lui. A la séance de présentation, une minute de silence a été observée en l'honneur de l'écrivain. Dans le public, il y avait des personnes d'un certain âge et des personnalités comme Charles Richard Mondjo, ministre de la

défense nationale, et le prof Grégoire Lefouoba, ancien ministre. La modération était assurée par le Dr Jeannin Patrick Ndamba, alors que la présentation du livre était faite par l'ancien sénateur, le prof Ludovic Miyouna Ntétani. Celui-ci a indiqué que l'essai biographique ana-



La couverture du livre sur Jacques Opangault.

lyse les réalités ethniques congolaises qui imprègnent aujourd'hui encore, la pensée politique congolaise, au défi d'une démocratie balbutiante. Le tout dans une salle ornée des photos des anciens leaders politiques du Congo.

Jacques Ludovic Opangault a accepté de travailler avec le tout premier Président de la République du Congo, l'abbé Fulbert Youlou, et avec bien d'autres leaders politiques qui n'étaient pas de son fief ethnique. A la chute du Président Fulbert Youlou, en août 1963, Jacques L. Opangault est rentré d'une

mission à l'étranger et il est allé se constituer prisonnier aux côtés du Président renversé, pour répondre de leur gestion du pays. Sorti de prison, il s'est éloigné de la politique, en se retirant dans sa ville natale de Boundji, jusqu'à sa mort, le 20 août 1978.

L'ouvrage retrace la vie de Jacques Opangault, de sa naissance, le 13 décembre 1907, à Boundji, jusqu'à sa mort. Jacques Opangault a assuré la relève du flambeau politique, après la disparition, en 1942, d'André Grenard Matsoua, figure pionnière de l'émancipation des Africains au sein de l'A.e.f (Afrique équatoriale française) et inspirateur d'une prise de conscience politique profonde au Moyen-Congo. Il a créé son parti, le M.s.a, en 1945, comme Jean Félix-Tchicaya créa le sien, le P.p.c (Parti progressiste congolais). Dans sa vie politique, Jacques L. Opangault aimait servir et non se servir. Après la présentation, des témoignages et des compléments d'informations ont fusé, pour reconnaître les qualités du leader politique Jacques L. Opangault

comme un bon modèle. L'historien Joachim Goma Théthé a dégagé ses impressions en ces termes: «*L'impression ne peut être que bonne parce que cet ouvrage donne un éclairage nouveau sur Jacques Opangault, sur son itinéraire, de sa naissance jusqu'au moment de sa mort. Cela permet de comprendre comment il est venu en politique, qu'est-ce qu'il a fait en politique jusqu'à la fin de sa vie. C'est fondamental pour connaître véritablement le personnage et toute sa vie publique. Dans la vie politique, il est toujours cité en exemple comme un des personnages politiques du Congo qui a été très remarquable du point de vue de l'éthique politique*».

Pour sa part, Emile Opangault a donné son appréciation sur la séance de présentation: «*La séance a été vraiment participative et cela a été très intéressante parce que chacun a parlé avec son cœur, il n'y a pas eu des points de vue imposés. On essaie de faire quelque chose pour transmettre l'histoire du Congo aux nouvelles générations. Cela n'est pas aisé et facile. Il faut que les Congolais apprennent à connaître leur histoire pour pouvoir avancer*». Signalons que sur le même personnage, il existe aussi l'ouvrage de Joseph Itoua intitulé: «*Jacques Opangault, le combat d'un homme pour son pays (1907-1978)*».

Martin BALOUATA-MALEKA

Septième art

Fally Ipupa débarque au cinéma, dans le film «Rumba Royale»

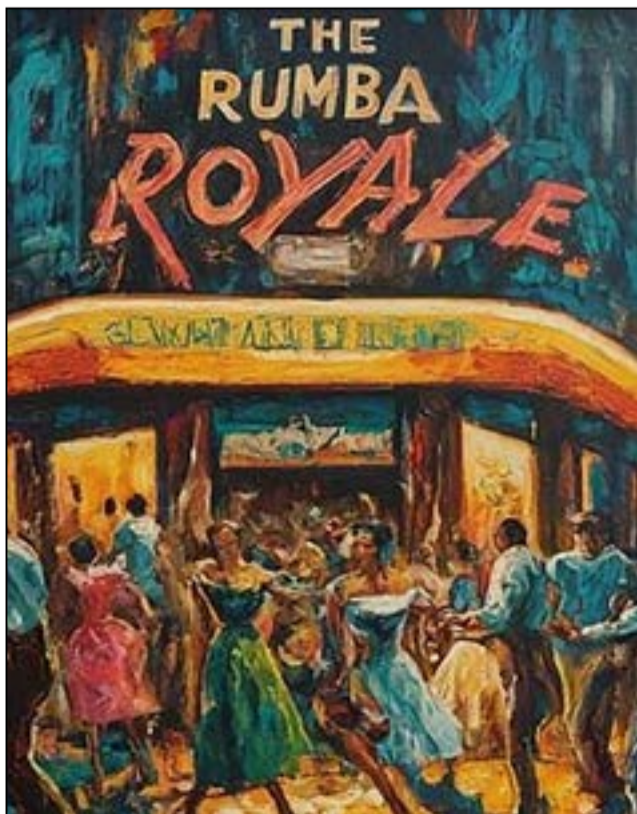
L'artiste musicien congolais (RD Congo), Fally Ipupa, a manifestement plus d'un tour dans son sac! Il vient d'ouvrir une nouvelle page de sa carrière, en s'illustrant au cinéma dans un film à coloration musicale: «*Rumba Royale*». Celui-ci a pour théâtre Léopoldville, capital du Congo d'alors, devenu Kinshasa, au crépuscule de la colonisation et à l'aube des indépendances. Le film explore toute une série de problématiques propres à la société congolaise des années 50, comme les luttes identitaires, les conflits politiques et la musique, en tant que réceptacle de son environnement.



Fally Ipupa.

S'il est vrai que Fally Ipupa est un artiste pétri de talent, à l'évoca-

tion de son nom, la première qualité qui émerge n'est pas sa voix, même



L'affiche du film.

si elle est belle. Priment la danse, son charme, sa prestance et son charme. Autant d'attri-

buts du «*rendu visuel*», très prisés dans l'univers du cinéma, art visuel par excellence, où les appa-

rences comptent autant que l'essence. Son aîné, Papa Wemba, dont la trajectoire semble l'avoir inspiré, présentait d'ailleurs, peu ou prou, le même pedigree.

Ainsi, lorsque le réalisateur congolais, Yohane Dean Lengol, et le Belge Hamed Mobasser dessinèrent leur casting dans la perspective du film, le pedigree de Fally Ipupa leur tapa à l'œil, pour lui confier le rôle principal. Il faut rappeler que Fally Ipupa n'en est pas à sa première expérience. L'Aigle (l'un de ses sobriquets) s'était déjà frotté au 7^{ème} art dans «*River Hôtel*», une série télévisée sortie en 2019, jouant aux côtés d'une floppée de stars comme la diva camerounaise Charlotte Dipanda. Etonnamment, le rôle qu'il endosse ici est étranger à la musique. Il incarne le personnage de Daniel, le photographe!

Sans doute pour faire éclore un des aspects inconnus de son arsenal (de belles mélodies). «*Rumba royale*» arrive à point nommé, à un moment où la RD Congo tutoie la qualification au prochain mondial du football. Facteurs du soft power, ces deux bonnes nouvelles conjuguées donnent l'espoir et peuvent contribuer à redorer l'image du pays, ternie par la guerre du Kivu et un chômage massif. Les premières victimes étant les jeunes, dont certains échouent dans des phénomènes du type «*Shégués ou Kulunas*», faute de perspectives. Les amateurs du 7^{ème} art devraient pouvoir s'empresser à suivre ce long métrage, miroir de la société congolaise de l'époque, avec ses multiples facettes. Sur la forme, demeure une incertitude à ce film, celle de réussir l'épreuve difficile de la critique du public et des professionnels du cinéma, dont dépend en grande partie son essor.

Guy Francis TSIEHELA
Chroniqueur musical, Paris (France).

Fécofoot (Fédération congolaise de football)

Un projet, Kf Brazza, pour moderniser le foot congolais

Le Bureau exécutif de la Fécofoot (Fédération congolaise de football) a reçu, vendredi 12 décembre 2025, à son siège, à Brazzaville, une délégation de l'Association Kf Brazza composée de Jules Marie Nguesso, Yan Mavoungou et Léo Goma Taty, trois jeunes congolais de la diaspora, porteurs d'un projet qui a pour but de moderniser et relancer le football au Congo. La présentation de ce projet initié par Jules-Marie Nguesso, s'est faite devant les membres du Comex (Comité exécutif), les présidents de clubs, et quelques supporters.

Dans son mot liminaire, Jean Guy Blaise Mayolas, président de la Fécofoot, a remercié l'association pour son initiative qui est la bienvenue pour le football congolais. Le premier orateur, Léo Goma Taty, a présenté le projet destiné à moderniser le football congolais. Le projet s'appuie sur quatre axes stratégiques autour des Diables-Rouges. Le deuxième orateur, Jules Marie Nguesso, a fait le diagnostic du football congolais.

Les présidents des clubs ont apprécié cette initiative, mais ils restent sceptiques quant à sa réalisation, ayant constaté plusieurs zones d'ombre au moment où le football congolais est en crise. Ils souhaitent



Les membres de l'association accompagnés du Comex Fecofoot

d'abord que le ballon roule, avant d'envisager des projets de développement du football. Signalons que ce projet a été

aussi présenté au Ministère des sports.

Luze Ernest BAKALA

Sport pour tous

José Cyr Ebina a reçu la mission d'initier la création d'une fédération nationale

Le sport pour tous est un concept qui est en train d'avancer sur le continent africain. Après avoir participé à la première édition du Festival international de sport pour tous, qui s'est tenue du 24 au 29 novembre 2025, à Abidjan, en Côte d'Ivoire, à l'initiative de Mme Marie Laure Essan, présidente de la Confédération africaine de sport pour tous, en partenariat avec la Fédération ivoirienne de randonnée pédestre et du bien-être pour tous, l'ancien député José Cyr Ebina a reçu la mission de créer la Fédération congolaise de sport pour tous, de randonnée pédestre et du bien-être.

Rendre l'activité physique accessible à tous, sans distinction d'âge, de sexe, de condition physique et de niveau social, en visant le loisir, le bien-être, la santé, l'épanouissement personnel et collectif, sans souci de per-

formance, voilà le sport pour tous. Avec la mission reçue par José Cyr Ebina, ancien président de la Fédération congolaise d'athlétisme, grand amateur de marche devant l'Eternel, d'initier au Congo, la création de la Fé-



Bientôt une fédération de sport pour tous au Congo.

dération congolaise de sport pour tous, de randonnée pédestre et du bien-être, la République du Congo va compter parmi les 26 pays africains qui ont décidé de mettre en place une fédération de ce genre, destinée à promouvoir le sport-santé et le bien-être collectif, en démocratisant l'accès au sport loisir. La Confédération africaine de sport pour tous a pour mission de «promouvoir le sport et l'activité physique pour tous les Africains, sans distinction d'âge ou de niveau de performance, en s'alignant sur une vision de santé publique et d'intégration sociale».

Urbain NZABANI

4^{èmes} Jeux africains de la jeunesse de Luanda

Les Diables-Rouges judos remportent des médailles

Luanda, la capitale de l'Angola, abrite, du 10 au 20 décembre 2025, les 4^{èmes} Jeux africains de la jeunesse. Cet événement multisports continental majeur rassemble jusqu'à 54 Nations africaines et des jeunes athlètes de 14 à 17 ans, dans environ 33 disciplines sportives réparties sur six villes hôtes, dont Luanda, Benguela, et Bengo. Le Congo participe dans quatre disciplines: le judo, le karaté, l'athlétisme et l'escrime.

En judo, Symphora Chance Mankala Oyilantamba, a remporté la médaille d'or, dans la catégorie des moins de 52 Kg chez les dames; Marcus Armand Opéra-Oba a rafflé la médaille d'argent chez les hommes dans la catégorie des moins de 55 Kg, Nolgi Ondziet Gatsé a eu la médaille de bronze chez les hommes de moins de 60 Kg, et Rostand Itoua a enlacé la médaille d'argent chez les hommes des moins de 66 Kg.

Handball

Un tournoi de cohésion et de fraternité à Brazzaville

Après le Tournoi interdépartemental «J'aime la Bouenza au sens propre», qui s'est joué du 8 au 18 septembre 2025, à Madingou, l'infatigable sponsor du sport au Congo, le général de brigade Serge Oboa, directeur général de la sécurité présidentielle, président général du Club sportif multidisciplinaire D.g.s.p, a lancé, dans le cadre de son mouvement sportif, la Dynamique le réveil du handball congolais, un tournoi national de handball masculin et féminin de la catégorie sénior, qui se déroule du vendredi 12 au lundi 22 décembre 2025, à Brazzaville.

de vie, notre dénominateur commun. Que le Congo nous interpelle toujours et qu'il guide chacun de nos pas», a dit la coordonnatrice générale de la dynamique, dans son mot de circonstance, avant de souhaiter à tous et à toutes, «bonne compétition et que le meilleur gagne». Le coup d'envoi du match

Avec comme coordonnatrice générale, Mme le Colonel Christelle Colombe Bouaka, et coordonnateur général adjoint, Avicenne Nzikou, président de la Ligue départementale de handball Brazzaville, le tournoi national de handball, placé sous le signe du vivre-ensemble et de la fraternité, réunit 43 clubs masculins et féminins de la catégorie sénior, dont 4 clubs (hommes et femmes) venus de Kinshasa (RD Congo) et le reste de Brazzaville et de huit départements de l'intérieur du pays. La cérémonie d'ouverture de ce tournoi a été précédée d'un carnaval motorisé qui a sillonné les grandes artères de la ville capitale, annonçant le grand rassemblement sportif au Stade Michel D'Ornano, avec la participation de la marraine, Aline France Etokabéka, journaliste et présidente exécutive du F.h.i.c (Forum horizon initiative et créativité).

Le coup d'envoi de la première édition de ce tournoi a été donné par la marraine, Aline France Etokabéka, au Gymnase Colonel Michel d'Ornano, dans le deuxième arrondissement Poto-Poto, en présence du député Jean-Claude Ibovi, ancien président de la Fécohand



Mme le Colonel Christelle Colombe Bouaka

(Fédération congolaise de handball), Prince Michrist Kaba-Mboko, secrétaire exécutif du Conseil consultatif de la jeunesse, de la représentante de la Préfecture de Brazzaville, des anciens Diables-Rouges handball, devant un public venu nombreux. «Cet événement est une chance unique de célébrer la vitalité de notre communauté. Que cette journée d'ouverture et celles qui suivront soient remplies d'émotion, de performances exceptionnelles et de moments de partage. Enfin, tout acte que nous posons au quotidien doit rappeler, à chacun de nous, que nous avons en commun le Congo, notre beau pays. Il est notre arbre

d'ouverture, entre la D.g.s.p et Inter-club, en seniors dames, a été donné par la marraine, Aline France Etokabéka, sous l'animation, dans les gradins, d'Alino et sa fanfare. Lorsqu'il a entonné l'hymne national, tout le monde s'est mis debout et a chanté. Le premier match s'est soldé par la victoire écrasante de la D.g.s.p (23-08). Depuis, on assiste à une ambiance bon enfant dans les trois plateformes où les matches se déroulent, à savoir le Gymnase Colonel Michel d'Ornano, la plateforme de l'I.p.e.s de Makélékélé et la plateforme de l'I.n.j.s

Luze Ernest BAKALA

Ligue professionnelle de handball de Brazzaville

André Frédéric Ngassiki élu président

Comme promis, la Fécohand (Fédération congolaise de handball) a procédé à une mise en place de la première ligue professionnelle de handball au Congo, lors du congrès extraordinaire de travail tenu le mardi 16 décembre 2025, au siège de ladite fédération, au Gymnase Nicole Oba, à Talangaï, le 6^{ème} arrondissement de Brazzaville. C'est André Frédéric Ngassiki qui a été élu à l'unanimité comme premier président de la Ligue professionnelle de handball du Congo. Le bureau qu'il dirige est composé de trois vice-présidents, d'un secrétaire et trésorier général, des adjoints et de trois membres.

La cérémonie d'ouverture et de clôture a été patronnée

par Mme Anna Mounkala, représentant le ministre en charge des sports, en présence de Raphaël Bantsimba, représentant du Cnosc (Comité national olympique et sportif congolais) et de Marthe Mokosso, quatrième vice-présidente de la Fécohand, représentant la présidente de cette fédération.

Sur un corps électoral de 49 votants (présidents de ligues, anciens présidents de la Fécohand, experts, techniciens...), il n'y a eu que 25 présents, 5 absents et le reste présentés comme des excusés. Il n'y avait qu'un seul candidat en lice, pour le poste de président, qui a été élu à 100%. Le représentant du Cnosc a félicité l'heureux élu, tout en l'exhortant au tra-



André Frédéric Ngassiki

vail. Quant au représentant du ministère en charge des sports, elle a demandé le respect des textes, avant de clore les travaux.

L. E. BAKALA